

POLICE MAGAZINE

le "suicide"

de

Stavisky

Lire, pages 6 et 7 : Commentaires sensationnels sur l'affaire Stavisky ; page 12 : l'enquête de notre envoyé spécial à Chamonix ; page 13 : la vie des prisonniers à Bayonne ; page 16 : nos photos. Ci-dessus : le commissaire Charpentier (à droite) ; et l'inspecteur Le Gall à Chamonix, devant la porte qui a joué un si grand rôle dans le drame. (F. P.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Les suites d'une saisie foraine.

M^{lle} Wanda R... devait 7 000 francs à son fourreur.

Ce sont des choses qui arrivent. Mais elle se refusait à payer cette dette qui, à force de prendre de l'âge, finit par devenir criarde.

Le fourreur, las d'attendre, entama alors des poursuites, obtint un jugement et voulut le faire exécuter. Hélas ! M^{lle} R... entre temps avait liquidé son appartement et ses meubles et s'était installée à l'hôtel.

Il ne resta plus à l'huissier que la ressource d'une saisie foraine, c'est-à-dire la saisie des objets, valeurs, bijoux, vêtements autres que ceux portés par la débitrice, sur sa personne.

Dans ces occasions, il faut agir à bon escient, de manière que les frais puissent au moins être couverts par les objets saisis.

Il se trouva que M^e Z..., l'officier ministériel chargé de la délicate opération, était un homme adroit.

Par l'intermédiaire d'une agence de police privée, il apprit, à la suite de longues filatures, que M^{lle} R... venait de réaliser un joli bénéfice aux courses d'Auteuil.

Dès le lendemain matin il frappait à la porte de l'heureuse gagnante, flanqué de deux témoins, à l'heure où les jolies femmes sont encore dans les bras de Morphée, dieu des songes et du sommeil.

— Ouvrez ! cria-t-il, je suis chargé d'instrumenter contre vous.

— Je regrette, lui répondit la demoiselle, mais je repose encore et ne puis vous recevoir pour le moment.

Dans un cas semblable, il n'y a plus qu'à faire appel au commissaire de police, seul magistrat capable d'ouvrir légalement un huis rébarbatif.

M^e Z... laissa un de ses clercs à la porte, courut au commissariat et ramena le personnage ceinturé de tricolore qui symbolise l'ordre et l'obéissance aux lois.

À la première sommation, M^{lle} R... eut, cette fois, la bonne idée de céder, puis elle courut se remettre au lit, pendant que les recors envahissaient la chambre.

Tout de suite, leur chef se rendit compte du peu de valeur des vêtements suspendus au portemanteau et des bagages, en l'espèce : une valise et un sac, jetés dans un coin.

Quand, cet examen achevé, il se tourna vers la débitrice, il ne fut pas du tout surpris de voir à son cou un fort estimable collier de perles, à son poignet deux bracelets d'or et à ses doigts plusieurs bagues de prix.

Sans aucun doute, M^{lle} R... vivait sur un certain pied, mais elle prenait les précautions usuelles qui permettent de se rir de la justice et des créanciers.

M^e Z... enregistra même un sourire narquois dont il apprécia toute l'ironie.

— Monsieur le commissaire, fit-il après avoir réfléchi, voulez-vous venir avec moi sur le palier, j'ai deux mots à vous dire.

— Je vous écoute, murmura le magistrat, à l'abri des oreilles curieuses.

— Voilà : vous avez le pouvoir d'obtenir de cette personne des gestes et des actions qu'elle me refuserait certainement.

— Heu ! dans les limites de la légalité.

— Sans contredit.

— Alors ?

— Alors, je vous prie de lui demander de bien vouloir se lever, mais devant vous.

— Vous croyez que c'est utile ?

— Indispensable, mon cher commissaire.

— Et si elle refuse ?

— Vous insisterez.

— Bien. Mais ensuite ?

— Le reste rentre dans mes attributions. De retour dans la chambre, le magistrat contre le mur et transmit à M^{lle} Wanda le désir de l'huissier.

Après quelques difficultés où il était question de pudeur effarouchée et d'excès de pouvoir, la jeune femme se décida enfin à sortir de son lit.

— Voulez-vous maintenant venir jusqu'à cette table, pour signer le procès-verbal, dit M^e Z...

— Si vous l'exigez... répondit la victime en poussant un soupir.

Et, bien qu'elle fût nu-pieds, elle se dirigea vers l'endroit où les papiers semblaient attendre sa venue.

Mais, à peine eut-elle fait trois petits pas dans la pièce, que l'huissier bondissait vers le lit, passait sa main sous l'oreiller et en tirait un sac à main rebondi et d'aspect plus que confortable.

L'ouvrir et en tirer une poignée de billets

de 100 francs fut pour l'habile homme l'affaire d'une seconde.

M^{lle} R... surprise, furieuse, en proie à une rage soudaine, voulut se jeter sur M^e Z... ; elle s'élança... et portant vivement la main sur une partie de son corps assez imprévue, poussa un cri.

— Je crois que le compte y est ! s'exclama alors l'huissier en se baissant pour ramasser avec prestesse un minuscule rouleau de billets de 1 000 francs qui venait de choir sur le tapis, entre les pieds de la jeune femme.

Stupéfait, le commissaire, pourtant habitué aux scènes les plus étranges, se demanda à quel tour de passe-passe il assistait, tandis que M^{lle} R..., rouge de confusion et peut-être de dépit, regagnait sa couche pour y enfouir sa tête au creux de l'oreiller.

Les péripéties de cette singulière saisie-foraine sont évoquées dans l'enceinte de la Cour d'appel, juridiction seule compétente pour connaître les faits.

Et ils auraient dans leur principe une certaine importance, les faits de cette cause, puisque, sur le conseil de son homme d'affaires, M^{lle} Wanda R... a déposé une plainte en abus et excès de pouvoir, sévices, menaces, etc., contre M^e Z... et le commissaire de police.

Le conseiller rapporteur qui vient de résumer l'affaire tel qu'il est dit plus haut conclut cependant à l'innocence des deux prévenus. Son instruction, basée sur le récit des recors, témoins à plus d'un titre, sur les dépositions des deux parties prouve en effet que tout s'est passé régulièrement, jusques et y compris l'épisode des billets de 1 000 cachés en un endroit dont on n'a pas l'habitude de faire un portefeuille.

Cet argent tombé sur le tapis ne se trouvant plus sur la « personne », il était légal pour M^e Z... de s'en saisir, tout comme il le fit du sac à main, dès l'instant où la demoiselle n'occupait plus le lit.

Après en avoir délibéré, la Cour se range à l'avis du rapporteur et déboute purement et simplement la demanderesse, non sans lui octroyer par-dessus le marché les dépens et les frais.

J. C.

témoignages où il est venu libre, Dupont offre une prestance magnifique de quadragénaire. Sa barbe en collier est des plus à la mode, son complet a dû être coupé par un maître. Il porte autant de bijoux qu'une vitrine de joaillier, et, c'est par de gentils petits signes amicaux qu'il se fait reconnaître de l'un et de l'autre, au fur et à mesure qu'il découvre d'anciennes relations dans la salle bondée et attentive.

Le président doit être même assez impressionné par ce prévenu insolite. On s'en aperçoit lorsque d'une voix aimable et indulgente il développe les griefs de l'accusation.

— En somme, monsieur, vous êtes ici pour répondre du délit d'exercice illégal de la médecine, délit augmenté de pratiques dont le ministère public dira qu'elles furent pour le moins assez scabreuses, puisque, à quatre reprises au cours du mois de juillet, vous intervenîtes auprès de familles honorables dans le but de soigner exclusivement leurs jeunes filles. L'opinion publique s'est émue de vous voir donner des soins à des demoiselles et ne jamais vous occuper d'autres personnes même après en avoir été prié, en des occasions pourtant assez graves.

« J'ai là une lettre d'un certain monsieur R... dont vous traitiez la fillette pour une appendicite chronique, paraît-il. Or, ce père de famille vous trouva un jour dans la chambre de son enfant, étendu sur le lit à côté de votre patiente et en bras de chemise.

« Vous reconnaissez que cette situation et cette tenue ne cadraient guère avec la fonction dont vous vous étiez revêtu.

— Monsieur le Président, intervient à cette minute émuante le substitut, je vois dans ce prétoire de nombreuses dames et aussi plusieurs enfants dont la présence ne me paraît pas opportune, étant donné les débats. Au nom de la morale et de la bienséance, je crois utile de réclamer le huis-clos !

Après que satisfaction est donnée, bien à regret, au représentant scrupuleux des bonnes mœurs, le président continue son examen de faits.

D'après les dépositions et l'acte introductif d'instance, il résulte que V... de T... débarqué en baigneur sur la plage de Z...-les-Flots, fit bientôt sensation dans le clan féminin. Ses maillots, ses peignoirs, ses sandales inédites même, lui ouvrirent les portes des villas où il fut reçu avec enthousiasme.

On s'arracha le « docteur », et il fut amené à prodiguer autour de lui de sages conseils, si ce n'est des consultations bénévoles. Jusque-là, rien de reprehensible, mais il se donna tout d'un coup comme spécialiste pour jeunes filles, et bien que l'expression fût neuve, on le crut d'autant mieux qu'il prétendait connaître à fond toute une thérapeutique moderne relative à ces frères et sœurs délicates, qu'il convient de suivre dans leur évolution et même au delà... jusqu'au mariage.

Partant de ce principe : « Une jeune fille en bonne santé est une malade qu'on ignore ou qu'on néglige », V... de T... obtint de plusieurs mamans soucieuses des joues pâlottes de leurs petites le droit de visiter, diriger et même soigner comme une attentive garde-malade, des filles blondes et brunes âgées de douze à seize ans qui ne se portaient pas mal du tout.

Chose curieuse, après quinze jours de traitement,

d'observation, d'exams toujours approfondis et au cours desquels le « docteur » faisait toujours déshabiller complètement ses jeunes patientes, lorsqu'il ne les dévêtait pas lui-même, toutes offraient des traits tirés, un visage défait et des marques visibles d'un état soucieux, inquiet, peu naturel.

À la suite de la découverte du papa de la jeune Monique R..., il y eut un grand conciliabule entre les familles des petites malades. Le commissaire fut pressenti officieusement. Il fit une enquête, découvrit que le « docteur » ne l'était pas, vivait de rentes assez copieuses, mais n'en était point à son coup d'essai dans l'étrange manège auquel il se livrait. Ce qui mit le comble à sa disgrâce, ce fut un accident qui survint sur la plage : un gamin ayant failli se noyer, on courut prévenir V... de T..., mais il refusa carrément ses services en disant qu'il n'était pas chargé du service médical des bains.

Deux jours plus tard, notification de la plainte des parents angoissés lui était faite. Il regagna Paris aussitôt, non sans prétexter des affaires urgentes.

Et le président achève en demandant au prévenu quels motifs le poussèrent à faire ainsi œuvre de médecin sans en avoir le droit.

Sans se troubler, Durand répond : — Un moyen comme un autre de payer mon écot à d'aimables familles qui m'avaient invité à table ouverte, car, je tiens à la faire remarquer au Tribunal, jamais je ne réclamai un sou d'honoraires.

— Voilà bien ce qui rend votre cas des plus troublants ! s'exclame alors le substitut.

— Ce qui semble insinuer, n'est-ce pas, que je profitai de ces pauvres enfants dans un but inavouable.

— Heu ! peut-être !

— Il faudrait apporter les preuves d'une accusation aussi grave.

— Nous avons la déposition de M. R... — J'y réponds en disant que ce jour-là, il faisait très chaud, ce qui m'avait incité à retirer mon veston. Et j'avais dû me pencher beaucoup sur le lit de la jeune fille pour procéder à une auscultation minutieuse...

Il y a tant d'autorité dans la parole du prévenu que le président n'insiste pas. Au reste, il n'a dans le dossier aucun élément précis pour lui permettre d'accuser le « docteur » d'attentat aux mœurs. Aucune des fillettes n'a été interrogée à fond sur ce point, aucune ne portait de traces de violences. Il ne reste que le délit d'exercice illégal de la médecine et un soupçon, à la vérité assez inquiétant, à l'égard de l'étrange moralité du personnage.

Son défenseur aura du reste tôt fait d'écartier le premier puisque V... de T... n'a pas demandé d'honoraires. Au surplus, le Syndicat des médecins, nullement effarouché par un « confrère » désintéressé à ce point, ne s'est pas porté partie civile.

Alors ? Peut-on reprocher à un homme du monde de donner quelques conseils à des mères sur la façon d'élever leurs filles, de les soigner, en faisant appel à des connaissances acquises encore qu'incomplètes, mais largement suffisantes ?

Quant au soupçon, d'un vaste geste, le maître le balaya purement et simplement.

— Calomnie ! s'écrie-t-il, conçue dans une sorte d'inquiétude collective née de la soi-disant découverte du sieur R... qui a pris tout bonnement des vessies pour des lanternes, un geste fort naturel pour une posture malséante. Messieurs, vous acquitterez mon client et condamnez aux dépens ceux qui, j'en suis convaincu aujourd'hui, doivent regretter avec amertume de l'avoir amené devant vous !

Et, docile, le Tribunal se rangeant à ces points de vue, acquitte V... de T... qui s'en va en triomphateur.

J. C.

Médecin pour jeunes filles.

Jamais le Tribunal de Saint-X... n'avait vu plus nombreux et plus élégant auditoire.

Bien que nous soyons en pleine arrière-saison, tous les baigneurs de la côte, retardataires ou amoureux du ciel d'automne sur les flots, ont tenu à venir assister au procès du singulier « docteur » V. de T...

En fait, V. de T... s'appelle : mettons... Dupont, pourtant il préfère porter le nom de sa mère. Il a, jadis, passé quelques examens à la Faculté de Médecine, mais par suite d'incidents mystérieux n'a pu décrocher son diplôme de docteur ni même réunir le nombre d'inscriptions strictement exigé par la loi pour soigner, guérir ou expédier dans l'autre monde, sans aucun a-léa, ses semblables.

Bien campé à la barre des

Une bonne précaution



Pour éviter les accidents qui peuvent se produire, la nuit, entre une colonne de policiers ou de soldats en marche et les voitures, la police allemande vient d'avoir une idée originale. Désormais le dernier homme de chaque file devra porter derrière lui, fixée à son ceinturon, une lampe électrique dont les rayons lumineux avertiront les automobilistes. (K.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans primes) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



les VRAIS et

Il y avait foule, ce soir-là, dans ce bar de la place Pigalle dont le nom poétique cache un commerce fort équivoque.

Derrière le zinc, les garçons s'affairaient. L'accordéon qui, dans le fond de la salle, exhortait des airs canailles ajoutait à l'animation ordinaire des cafés montmartrois une indéfinissable trépidation à laquelle le personnel de l'établissement lui-même ne restait pas insensible. Dehors, des filles maquillées battaient le pavé en attendant le client. On les voyait faire les cent pas, inlassablement, courageusement, en adressant de temps à autre des sourires complices à leurs « hommes », atablés tranquillement aux terrasses des cafés.

L'autobus Pigalle-Halle-aux-Vins surgit tout à coup sur la place. Je ne sais s'ils descendirent de cet autobus, mais, aussitôt après, le bar se trouva envahi par un groupe de marins qui, bras-dessus, bras-dessous, riaient aux éclats et chantaient des refrains grivois.

Ils s'installèrent au comptoir qu'ils occupèrent presque sur toute sa longueur et se mirent à siroter des petits verres d'alcool. Ils avaient un air bizarre, tous ces matelots en goguette... On aurait dit des marins d'opérette, avec leurs pantalons à pattes trop bien repassés, leurs décolletés généreux et leurs visages rasés de près, poudrés d'une odorante poudre ocrée... Ce qui semblait le plus étrange, c'était leurs sourcils nets, épilés comme ceux des stars de cinéma. Par la ligne fine qui traçait au-dessus de ses paupières une arabesque chinoise, l'un de ces jeunes gens évoquait Greta Garbo elle-même ; un autre singeait Marlène Dietrich par le coup de crayon gras qui marquait sa peau épilée.

Je fis part de ma surprise à mon compagnon de bar, Tango.

— Ils ont un genre étrange, ces marins-là, on dirait des boys de music-hall qui joueraient les gars de la marine.

Tango répliqua aussitôt, carrément : — Mais non, c'est pas des « matafs », c'est des « tantes », des « gironds », comme on disait là-haut, aux Joyeux.

Depuis leur entrée, en effet, un brouhaha de papotages très féminins couvrait les bruits de la salle et même les gargouillements de l'accordéon... On entendait des « ma chère » par-ci, des « ma petite » par-là... Une vraie réunion de femmes excitées et grisées par l'alcool...

Les gestes ne manquaient pas, non plus. Ce n'étaient qu'effets de doigts, attitudes équivoques, déhanchements, œillades en coulisse.

— Mais pourquoi s'habillent-ils en marins ? Ils n'en ont pas le droit. Tango, le mac, me jeta un regard où il y avait, sinon du mépris, du moins de la surprise. Il repoussa son chapeau gris clair en arrière et, se décidant à sourire de toutes ses dents en or, répondit : — Vous ne lisez pas les journaux, alors ? Vous ne vous rappelez pas le crime du faubourg Montmartre ? Ça a fait pourtant du bruit... — Si. Et après...

— Eh ben, quoi, faites pas le « lourdingue »... Vous savez l'affaire mieux que moi... Le marin, celui qui a tué le directeur du Palace, c'en est peut-être un vrai, un officiel de la flotte ; mais si ça se trouve, il est pas plus « mataf » que vous et moi... Vous comprenez donc pas que s'habiller en matelot, pour ces demoiselles, est un avantage... Le pantalon à pattes d'éléphant, tombant au poil sur des souliers à hauts talons, n'est-ce pas fait exprès pour mouler les formes de ces faux matelots ? — C'est entendu. Tu as raison. Mais comment se fait-il que beaucoup de ces éphèbes se déguisent en matelots sans en avoir le droit, et surtout sans avoir d'ennuis avec la police ? — Ah ça, alors, vous êtes rien chouette, vous ! rétorqua le barbeau. Si vous croyez que la police n'a que ça à faire, de s'occuper des « tantouzes »... A ce moment-là, faudrait une brigade spéciale. Et encore ! Les paroles de Tango me rappellèrent qu'il existait maints précédents historiques et que la littérature avait souvent proclamé le sex-appeal des marins.

J'en déduisis que, depuis longtemps, l'uniforme de la marine exerçait une séduction spéciale sur certains gens. Il est vrai que, de toute l'armée française, le matelot est, au point de vue de l'habillement, le plus favorisé. Les tenues théâtrales des spahis, des zouaves ou des tirailleurs, malgré leur orientalisme pittoresque, n'arrivent pas à rivaliser avec le vêtement seyant des gars au col bleu.

Le départ de ces jouvenceaux aux pompons rouges me tira de mes pensées et me fit demander à Tango : — Toi qui connais tout, ne connais-tu pas une boîte de marins, vrais ou faux ? Je serais curieux de voir ça.

Tango n'était pas bavard ce soir-là. Il avait des ennuis avec sa femme ; elle venait de l'abandonner pendant deux jours et ce n'est qu'après de longues et patientes recherches qu'il l'avait « repiquée », comme à l'ordinaire, sur un trottoir de Montparnasse.

Aussi, fallut-il réitérer la question pour avoir une réponse. — Ah ! excusez-moi, fit-il brusquement ! J'étais autre part... Elle m'a fait travailler du chapeau, cette garce... Alors, vous m'demandez une boîte de « matafs » ? A votre service, j'ai ça dans mon rayon... Mais ce n'est pas ici, c'est rue de Lappe... — Tu m'y conduis ? — Pourquoi pas ? Un taxi passait, à la maraude. On s'y engouffra. Tango se chargea de prévenir le chauffeur : — Amène-nous à la Bastille, fit-il. T'auras un bon pourboire si tu gazes vite... Avec nous, pas la peine de baisser ton drapeau... On est des amis... Ça fera autant de boni pour toi.

Le chauffeur sourit et d'appuyer sur l'accélérateur. C'était un « affranchi », il avait compris... Quelques minutes plus tard, nous étions au pied de la Colonne de Juillet. La lumière des bars interlopes et des bals-musettes inondait les minces trottoirs de la rue de Lappe, où rôdait une foule assez inquiétante.

C'est le royaume de la casquette et des cheveux collés en « bandeau ». La mauvaise mine est de rigueur dans cette rue, où les « guinches » pullulent. On dirait même que c'est une mauvaise mine sur commande, tant elle s'étale ostensiblement. Julot coudoye Nana Gueule d'Acier ; Caïd le Pégriot discute, sous la voûte d'un passage sinistre, avec Charlot le Tatoué. Les jeunes poisses culottés dans des pantalons à pattes, garnis à la ceinture de boutons de nacre, alternent avec des bandes de marins en bordée. Par moments, on se croirait dans les rues de Toulon... Le pavé est aux cols bleus.

Tango, que l'atmosphère louche ragailardit et rend plus loquace, ne cesse pas de me donner des renseignements sur la faune de la Bastille : — Pas de méchants, croyez-moi, des « paumés » qui se défendent avec les gens du monde... C'est la mode, dans la « haute » d'avoir son « poisse » ou son « mataf »... C'est un coin de « mecs à passions » par ici... En parlant, nous étions parvenus à l'extrémité de

la rue. Nous nous arrêtâmes devant une boîte peinte en vert criard, dont l'enseigne était un mot d'argot. — C'est là, dit Tango.

Sur le pas de la porte stationnait un petit groupe de marins, dont les regards effrontés cherchaient à accrocher ceux des passants.

La boîte n'a rien de spécial au premier abord. Décor habituel des bals-musettes. Sous une lumière écarlate qui semble badigeonner de sang les danseurs, le public gambille au son de l'accordéon. Aucune femme.

Rien que des petits jeunes gens fardés, aux paupières bleutées, qui adressent en tournant des œillades aux quatre coins de la salle. Un grand coquin à la face bestiale, échappé d'une revue apache de théâtre de quartier, enlace un jouvenceau qui mordille nerveusement son foulard blanc et sale.

Tango a un peu exagéré en disant que cet honorable établissement est exclusivement un « guinche de matafs ». Je n'en compte qu'une dizaine, ce qui représente tout juste le tiers du public.

Ce sont les mêmes matelots que ceux que nous avions vus tout à l'heure place Pigalle.

Je me mis à les observer des pieds à la tête pour tenter de distinguer les vrais des déguisés. J'y parvins après un examen serré, et non sans les indications de Tango.

Pour en avoir le cœur net, l'idée me vint d'en inviter un à notre table. Tango ne dissimula pas un air de suprême dégoût quand le « mataf », roulant des épaules comme un vieux loup de mer, prit place devant nous. — Salut, fit le « col bleu » en portant un doigt à son béret.

Bonsoir ! Alors, la flotte française est toute en permission aujourd'hui ?... L'escadre entière est rue de Lappe... Le marin crut bon d'émettre un gros rire, en ayant l'air de dire : — Gros rigolo ! elle est bien bonne.

Puis il reprit : — Il y a les marins « officiels » et les autres, les déguisés.

— Ce n'est pourtant pas le Carnaval... — Y a pas meilleur comme « défense » que les habits de marin... Les vicieux ont un faible pour nous autres... — Vous êtes un vrai marin, vous ?

— Moi, oui. Je navigue sur l'État depuis près de quatre ans... Engagé de cinq ans... Je suis actuellement à Toulon, au cinquième dépôt.

— Permission de combien de jours ? — Quatre semaines... Alors, vous savez, quand on est matelot, on ne « brille » pas beaucoup... A Paris, il en faut... On va chercher le péze où on peut...



les FAUX MARINS

— C'est pourquoi on voit tant de marins dans les boîtes spéciales ?...

— Oui. Mais ne vous trompez pas... la plupart des « matafs » que vous rencontrez dans les bars de la place Pigalle ou dans les bals de la rue de Lappe et de la Montagne-Sainte-Geneviève cherchent simplement à gagner de l'argent, ils ne font pas ce métier-là par vice. Il n'y a pas beaucoup de vrais vicieux dans la flotte. C'est l'occasion qui fait le...
— ... Girond, trancha Tango en sortant de son silence persistant.

Le matelot se tut, fouilla ses poches pour chercher des cigarettes, tira un étui vide :
— Vous n'avez pas une « pipe » ? demanda-t-il...

Il prit une cigarette, l'alluma et, après quelques bouffées, poursuivit :

— Je vais vous apprendre quelque chose. Savez-vous que lorsqu'un marin vient à Paris, les copains lui donnent tous les renseignements possibles pour qu'il se la coule douce pendant sa permission. Il existe même une boîte dans les environs de l'Hôtel de Ville où la direction se charge de mettre en rapport les permissionnaires avec des hommes ou des femmes riches et amateurs de parties spéciales.

Et il me confia à l'oreille le nom de ce respectable officier... de placement. C'est le nom d'une favorite illustre d'un roi de France.

— Un simple bistro, ajouta-t-il, la cigarette collée à la lèvres inférieure. Au-dessus, il y a des chambres... C'est pas bien luxueux, mais ça travaille fort, cette boîte-là.

— Y a-t-il de faux marins dans ce bar ?

— Non, rien que des vrais... C'est un tuyau qu'on se passe sur des bâtiments... Je crois d'ailleurs que le patron de l'établissement est un ancien « mataf ».

La conversation tomba quelques minutes. L'orchestre continuait de jouer des javes frénetiques, que dansaient joveux adolescents pompadés et faux marins.

Sur les banquettes, des couples s'enlajaient. Des « pompons rouges » bavardaient comme des filles avec leurs clients. Je ne pouvais arriver à détacher mes yeux de tous ces cols bleus qui valsaient.

— Sont-ils de vrais marins, tous ces gars-là ? demandai-je à notre compagnon.

Mon interlocuteur me renseigna sans hésiter :

— Nous sommes trois vrais « matafs », les autres sont des déguisés.

Je voulais en arriver à un point d'actualité relative, c'est-à-dire à l'assassinat de M. Duffrene.

— Croyez-vous que l'assassin soit un vrai matelot ?

— On ne peut pas savoir, mais ça m'épaterait que ce soit un « vrai ». Nous autres, nous ne sommes pas des bandits.

— Ça ne vous a pas causé d'ennuis, l'enquête qui a suivi ce crime crapuleux ?

— Ah, ça, alors, ne m'en parlez pas ! Pendant trois ou quatre soirées, on a été empoisonnés avec des perquisitions et des rondes policières. Sans compter que tous les gens nous regardent de travers. Le pompon rouge va devenir, si ça continue, l'insigne de la crapule. Il serait temps qu'on s'occupe de nous, les vrais marins. Le port de l'uniforme devrait être sévèrement contrôlé. La police devrait procéder de temps en temps à des vérifications de qualité auprès des porteurs du col bleu.

Les paroles du marin cadraient bien avec ma manière de penser. Mais je n'arrivais pas à cacher la méfiance que j'éprouvais à l'égard de ce marin dévoyé qui se prétendait si à cheval sur les principes. Tous ses dires reflétaient un réel bon sens ; mais pourquoi fallait-il que sa conduite, ses attitudes languissantes, ses sourcils trop nets démentissent ses paroles ?

Quelques minutes plus tard, je prenais congé de cet estimable établissement. Dans la rue régnait une assez forte animation.

Un groupe d'agents cyclistes, poussant devant eux leurs machines, déambulait en inspectant superficiellement la foule débraillée de poisses, de rôdeuses et de marins, vrais ou faux, qui se pressait dans cette rue de la joie.

Tango, qui avait jeté sur les « tiges à roulettes » un coup d'œil torve, trouva le mot de la fin.

— Tu crois pas qu'au lieu de se ballader en pépères, ils feraient mieux de réclamer aux « matafs » leurs titres de permission. C'est le seul moyen de donner un peu d'air dans ces milieux-là.

Ma foi, si paradoxal que cela puisse paraître, je dus reconnaître que Tango le mac parlait, au nom de la morale, avec la voix de la raison.

JEAN BAZAL.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous pressiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÉDES WOODS, 10, Archer Street (1887, A.A.) Londres W1

RUSE DIABOLIQUE D'ORIENTAL

MARSEILLE est la ville des trafiquants de l'opium. Marseille, porte du Sud, porte de l'Orient ouvre sur l'Inde mystérieuse. Le mystère déferle jusqu'à la Canebière et la Joliette.

La Sûreté a une tâche difficile. Toute la bohème des mers du Sud mérite sa surveillance. La lutte contre les importateurs de stupéfiants est dure.

Un jour, un Annamite est entré dans les bureaux de la Sûreté. Il avait le visage jaune, les yeux bridés, le sourire énigmatique de ceux de sa race. Élégant d'ailleurs, dans un costume coupé par le bon faiseur et qu'égayait une cravate claire.

— Je suis Dé-Pan, dit-il, garçon de bar.

A la vérité, notre Annamite n'avait point l'apparence d'un rinceur de verres. Ses papiers, nobnobstant, étaient parfaitement en règle.

— Je connais, dit-il, les gens qui introduisent en France de l'opium. Je connais tous les Chinois de Marseille. Je vous donnerai des indications. Je me doute bien, ajouta-t-il avec son équivoque sourire, que la chasse aux trafiquants ne vaut pas les ressources du trafic. Qu'est-ce que vous me donnerez, tout de même, si je vous fais faire une belle prise ?

Ce que répondit la Sûreté de Marseille à cette proposition n'est point enregistré dans les pièces officielles du dossier. Mais sans doute tomba-t-on d'accord, puisque quand l'Annamite Dé-Pan quitta les locaux policiers il promit, toujours souriant, de revenir bientôt.

Il n'y manqua point. C'est par un bel après-midi de la semaine suivante qu'il se présenta devant le secrétaire du chef de la Sûreté.

— Ecrivez, lui dit-il, les deux noms que je vais vous dire. Ce sera plus facile pour les retenir.

Et il dicta : Tchang-Chan-Niun et Chang-Fei-Oho.

— Ce sont, ajouta-t-il, deux fameux importateurs d'opium. Aujourd'hui même, j'ai rendu-voilà chez eux. J'y dois fumer. Vous serez gentil. Laissez-moi tranquillement fumer deux ou trois pipes. Quand je sortirai, vous pourrez entrer. Vous aurez tous les détails. Vous mettez la main sur le pot d'opium — je sais où il est — et sur les ressources des vendeurs. Je sais aussi où ils les cachent.

Alors Dé-Pan s'en alla parmi les rues du quartier chinois. Derrière lui, trois hommes nonchalants et qui semblaient ne pas se connaître le suivaient avec les mines les plus innocentes du monde.

Dans une petite maison aux volets bleus que sa confortable apparence semblait isoler des masures voisines, Dé-Pan entra. Une lumière s'alluma au rez-de-chaussée, puis s'éteignit. D'autres lueurs illuminèrent un instant les soupiraux de la cave. Elles s'éteignirent. Ce fut le silence. Des heures passèrent.

Quand Dé-Pan sortit, les policiers, aux aguets autour de la maison, le rejoignirent. L'Annamite leur dit :

— L'opium est dans un grand pot de terre, sous un coussin, au pied de la première natte de gauche dans la cave de droite. Au premier, sur une petite table, en face de la fenêtre, il y a un sous-main. Dans le sous-main, vous trouverez les billets de banque. Allez-y.

Un inspecteur répondit :
— Trop tard, à cette heure-ci. Et puis, nous n'avons pas de mandat de perquisition. Il faut passer au parquet. Ce sera

pour demain. Tu es sûr de ton « rancart », Dé-Pan ?

— Le « rancart » est bon, zézéya l'Annamite, dont l'argot est la seconde langue natale.

L'enquête immédiate révéla la familiarité dans laquelle Dé-Pan vivait effectivement avec les deux Chinois Tchang-Chan-Niun et Chang-Fei-Oho. Ceux-ci n'avaient jamais attiré sur eux l'attention policière et ils étaient réputés comme d'honnêtes agents d'importation. Mais les renseignements donnés par Dé-Pan étaient précis. A coup sûr, il fréquentait assidûment et connaissait admirablement les deux hommes.

Que ceux-ci aient fumé avec lui quelques pipes clandestines, le délit, à vrai dire, n'était pas là.

On tolère assez bien, dans les ports, que les Chinois fument l'opium. C'est leur coutume nationale. C'est le besoin de leur race. Quand la chose se passe en toute discrétion et parmi les Orientaux eux-mêmes, la police se garde d'intervenir. Cette pratique, en effet, ainsi limitée, n'offre pour nos nationaux aucun péril social. Mais l'introduction, la vente, le négoce de stupéfiants dangereux méritent la répression.

Munis dès le lendemain de pouvoirs réguliers, les policiers se présentèrent chez les deux Chinois. Dans le sous-sol, les policiers découvrirent deux nattes et une seule pipe. Les deux Chinois paisibles, résignés et respectueux, expliquèrent que là était leur chambre à coucher, leur bureau au rez-de-chaussée et leurs pièces particulières au premier étage.

Dans un angle du sous-sol, il y avait un amoncellement de coussins. Les policiers cherchèrent et découvrirent un pot de grès volumineux. Les Chinois les regardaient, paisibles.

— Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?

Les deux Chinois sourirent avec placidité. — Là-dedans ? Rien, messieurs. Rien. Absolument rien. Le pot est vide. Nous ne nous rappellions même pas qu'il était là-dessous.

On ouvrit le pot. Il était rempli d'une matière brunâtre. Les deux Chinois levèrent les mains au ciel.

— Nous ne savons pas... Nous ne comprenons pas.

— C'est bon, ça va... Menez-nous au premier étage, maintenant.

Docilement, les Chinois précédèrent les policiers dans l'escalier. D'un trousseau compliqué, ils prirent des clefs de sûreté et firent jouer plusieurs lourdes serrures. Puis ils s'effacèrent pour laisser passer la Loi. Les inspecteurs allèrent tout droit au sous-main. Un paquet de billets y était placé. Ils les comptèrent. Il y avait cinq liasses de 10 000 francs chacune, soit cinquante mille francs.

— Ah ! ah ! Le prix de vente de la drogue, n'est-ce pas ?

Les deux Chinois, toujours impassibles et paisibles, reprirent :

— Ce sont les fonds que nous allions expédier à notre maison de Pékin. Nos comptes sont en règle.

— Vous niez ?

— Nous nions.

Un policier entra ouvrit la porte qu'il avait fermée. Un petit homme jaune se glissa dans la pièce.

— Voilà le témoin, dit le chef de la brigade.

Alors, une querelle s'éleva aussitôt dans une langue incompréhensible. Dé-Pan l'Annamite et les deux Chinois s'invectivaient violemment. Des sons rauques ou glapissants volaient à travers la pièce.

UNE REVUE DE POLICIERS



Le progrès, par un long détour, revient parfois à son point de départ : pour lutter contre les malfaiteurs trop bien armés, on vient de créer, au Japon, un corps nouveau de policiers qui portent, sous leur tunique, une armure à l'épreuve de balles. A-t-on exhumé, pour cet usage, les antiques armures des samourais ? (W. W.)

Un moment les trois hommes se ruèrent les uns sur les autres. Ce fut une bousculade. Si bien que le policier qui portait sous son bras le précieux sous-main le déposa sur une chaise pour aller au secours de l'indicateur, que les deux Chinois, subitement furieux, avaient pris à la gorge.

L'échauffourée dura quelques instants. Les policiers s'étant précipités sur Tchang-Chan-Niun et Chang-Fei-Oho, cependant que Dé-Pan, isolé dans la pièce, attendait la fin de la scène en rajustant sa belle cravate déchirée pendant le combat.

Les deux Chinois furent arrêtés, conduits à la prison Chave et inculpés de trafic de stupéfiants par M. Ducup de Saint-Paul, juge d'instruction. A la demande du défenseur des inculpés, M^e Franceschi, le magistrat commit un expert aux fins d'examen du contenu du pot de grès.

Car les deux Chinois prétendaient que ce pot, qui leur appartenait réellement, n'avait jamais contenu d'opium, qu'il était vide depuis longtemps et qu'ils ne comprenaient ni pourquoi il se trouvait enseveli sous les coussins, ni comment il était rempli d'une matière mystérieuse et inconnue.

L'expert ne tarda pas à déposer son rapport. Il conclut, sans aucune espèce de doute possible, que le pot ne contenait qu'une innocente camomille, inexplicablement mélangée à de l'huile d'olive. Ce produit en tout cas, qui ne ressemblait nullement à de l'opium, était parfaitement inoffensif.

— C'est Dé-Pan, disait Tchang-Chan-Niun, qui a introduit chez nous cette denrée et qui a dû la verser dans le pot, sans que nous y prenions garde.

— Et c'est lui, ajouta Chang-Fei-Oho, qui a caché le pot sous le tas de coussins.

Dé-Pan protesta avec une indignation qui altérait son perpétuel sourire.

— Comment aurais-je pu, disait-il, amener et dissimuler quinze kilogrammes de cette matière ? C'est impossible.

L'affaire demeura singulièrement mystérieuse et M. Ducup de Saint-Paul était perplexe. Les Chinois trop avisés n'avaient-ils pas, en prévision de la perquisition, remplacé la drogue dissimulée ou jetée on ne sait où, par cette matière singulière ?

Hypothèse peu vraisemblable, s'écriait avec logique l'éminent défenseur.

Je demande la liberté de mes clients et la restitution des sommes saisies.

Le sous-main était là, dans le coffre du juge. Ce sous-main était encore tout entouré des scellés qui avaient été apposés au moment même de la saisie.

On rompit les scellés, on compta les billets. Il y en avait quarante. Tchang-Chan-Niun fit remarquer doucement :

— Il manque dix billets, monsieur le Juge.

Chang-Fei-Oho confirma : « Il y avait cinquante mille francs quand la police a opéré la saisie. »

Les policiers confirmèrent ces dires.

Qu'étaient devenus les dix mille francs perdus ?

Les deux Chinois sourirent.

— C'est Dé-Pan, encore Dé-Pan, firent-ils d'une seule voix.

— Comment Dé-Pan, répondit le magistrat, eût-il pu s'emparer d'une liasse de dix mille francs dans des scellés apposés par la police et la justice ?

Dé-Pan, de la salle des témoins où il attendait, fut introduit dans le bureau du juge.

— Fouillez-le ! dit Tchang-Chan-Niun.

— Déshabillez-le ! dit Chang-Fei-Oho.

On commença par le fouiller. Rien dans ses poches, sinon de minuscules pincées d'une sorte de poudre végétale.

— De la camomille, dit le magistrat.

— Oui, reprit le défenseur, de la camomille qu'il emportait dans ses poches, lorsqu'il rendait visite à ses clients, et qu'il introduisait subrepticement dans le pot de grès. De temps en temps il devait y verser de l'huile d'olive. Regardez dans cette poche de pantalon, ces taches grasses.

Puis on déshabilla Dé-Pan. Dans sa chaussure droite, on trouva cinq billets de mille francs ; dans sa chaussure gauche, cinq autres billets. Les numéros correspondaient avec ceux des billets de banque manquants.

M. Ducup de Saint-Paul était stupéfait. — Comment a-t-il pu subtiliser ces billets de banque ?

Alors, on se rappela la bagarre que Dé-Pan avait su provoquer.

Tandis que les policiers maintenaient les deux Chinois furieux, adroitement il s'était approché de la chaise ou reposait le sous-main. Avec une habileté sournoise, il avait détourné une liasse de dix billets de banque.

La conclusion de l'affaire est conforme à la morale élémentaire. Les deux Chinois innocents ont été rendus à la liberté.

L'astucieux Annamite Dé-Pan, qui n'avait monté toute cette affaire que pour parvenir à s'emparer des billets de banque soigneusement cachés dans la pièce blindée, a remplacé ses deux victimes à la prison Chave.

MAURICE SCHARYA.



les DEUX AMOURS

de DAVE LAMSON

The People of the State of California, in and for the County of Santa Clara, Court of the State of California

David Lamson vs Plaintiff

Defendant

Do you, the Jury in the above entitled cause, find the defendant guilty as charged in the Information of Murder and find the degree as in the First Degree.

54761
D-LAMSON AGE 31
MURDER 1ST DEGREE
SANTA CLARA NAT-CALIF.
DEATH PENALTY
15-1933



Ci-contre : La fiche anthropométrique de Dave Lamson, après sa condamnation.

Le verdict du jury de San José (Californie) dans l'affaire Lamson.

misère où elle croupissait, il avait un but en vue. Il pensait pouvoir la façonner à sa manière et, la sachant toute à sa dévotion, faire d'elle son associée.

Il voulait « affranchir » cette nature douce et simple, qu'il ne manquait pas de tenir sous sa coupe.

Et il se trouvait actuellement en présence d'une sottise qui venait lui parler de sa scrupuleuse honnêteté!

Les femmes, il savait les mater. Il y en avait une, même... Il s'arrêta de parler, craignant peut-être d'en avoir trop dit.

Mildred était trop montée pour s'en apercevoir.

Elle lui signifia que désormais sa décision était bien prise de demander le divorce, la vie ensemble n'étant plus possible à l'heure actuelle.

Dave Lamson comprit la faute qu'il avait commise en lui révélant le secret de son existence et, pris de colère, il leva les poings sur elle, prêt à frapper.

Prise de peur à la vue de cette brute déchaînée, dans son appréhension d'être rouée de coups, elle parvint à lui échapper et, gagnant la rue, se prit à crier : « au secours ! à l'assassin ! »

Il la suivait de près, cherchant à l'empoigner, mais déjà des policemen étaient intervenus, la protégeant.

A son tour, Dave tenta de fuir, mais il fut arrêté dans sa course et ramené auprès de la jeune femme.

Outrée de tout ce qui s'était passé entre elle et son mari, Mildred menée avec lui au bureau de police le dénonça comme un outlaw.

Lamson tout aussitôt fut mis sous les verrous, tandis qu'on la laissait en liberté.

**

Soudain les choses allaient changer d'aspect.

Au-dessus : Mildred, la seconde femme de Dave Lamson, qui a eu à souffrir de ses mauvais traitements.

leurs, s'occuper de lui trouver un emploi ? Elle ne pouvait que bénir le hasard de cette rencontre.

**

Et de ce moment s'ébaucha une curieuse idylle.

L'inconnu s'était nommé : Dave Lamson. Il avait donné sa profession : voyageur de commerce. Mildred jusqu'alors avait été dactylo. Par son entremise, elle entra comme serveuse dans un tea-room.

C'était mieux que rien et l'existence assurée.

Puis, un jour, il déclara son amour pour elle et lui offrit le mariage. Décidément, pour Mildred, la roue avait tourné. Elle faisait un beau rêve. Dave était assez beau gars, il gagnait bien sa vie... Elle accepta.

Dès les premiers mois de leur union, toutefois, Lamson se montra visiblement préoccupé. Mildred voulut savoir pourquoi.

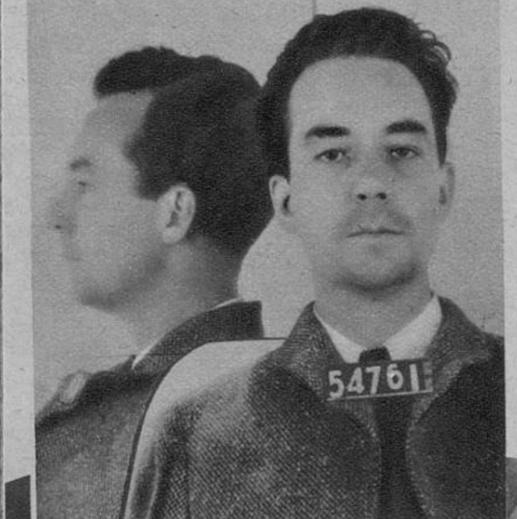
Regrettait-il donc son mariage ? Ou bien ses affaires périllaient-elles, par suite de l'effroyable crise qui sévissait en Amérique comme partout ailleurs ? Et pourtant l'argent ne semblait pas lui manquer, surtout lorsqu'il revenait de ses tournées commerciales qui parfois le tenaient plusieurs jours éloigné.

Alors que penser ? D'autant qu'à toutes les questions de sa jeune femme il opposait un troublant mutisme.

Une année maintenant s'était presque écoulée quand, avec beaucoup de réticences, Dave Lamson se décida à lui faire un aveu...

Il l'avait trompée, en se donnant à elle comme un brave représentant de commerce.

Depuis des années, il vivait en marge de la société. C'était un brillant, un hors-la-loi, qui ne tirait ses ressources que du



Le verdict est prononcé dans le procès de Lamson. De gauche à droite : l'attorney Rankin et Dave Lamson.

Au-dessus : Photo de Dave Lamson prise lors de son incarcération.

UN jour encore — comme tant d'autres — en quête d'un emploi qu'elle n'arrivait point à trouver. Partout on réduisait le personnel à San Francisco, et c'était toujours un de ces tristes drames du chômage.

Mildred, seule au monde, n'avait personne pour lui remonter le moral. Ses économies épuisées, sans abri, elle errait par les rues, les traits hâves, le ventre creux.

Le suicide ou la prostitution. Pas d'alternative.

Déjà elle se sentait défaillir, brisée de fatigue, mourant de faim, quand un homme vint à passer... Mildred ne l'avait même pas remarqué, mais l'attention de l'inconnu était attirée par ce pauvre visage qu'encadraient des boucles d'un merveilleux blond vénitien.

Il revint sur ses pas, et devant cette misère, qu'il sentait cachée, il se hasarda à lui parler avec douceur. Le crut-elle différent des autres hommes qui déjà l'avaient abordée ? Sans doute, car bribe par bribe elle confessa sa détresse.

Était-ce le sauveur ? Elle le pense, tandis qu'il lui faisait partager son repas, dans un modeste restaurant, où la mise décente mais usagée de la jeune fille risquait moins d'attirer les regards sur eux.

Réconfortée, munie d'un peu d'argent qu'il lui glissa dans la main, Mildred sentit le courage lui revenir et promit de le revoir dès le lendemain. Ne devait-il pas, d'ail-



Dave Lamson, après sa condamnation à mort, est conduit sous bonne garde de la prison de San José à celle de Saint-Quentin.

vol... Ses absences, ses voyages n'avaient pour objet que de hardis coups de mains.

Mildred fut atterrée ! Elle avait uni sa vie à celle d'un odieux bandit, elle qui jusqu'alors avait vécu dans la plus scrupuleuse honnêteté !

Quelle horreur ! Elle n'arrivait pas à surmonter son dégoût pour ce criminel dont elle était devenue la femme, et ne lui épargna pas les cinglants reproches.

Dave le prit de haut. Il lui tenait tête et la défiait. Elle ne faisait pas tant la fière, quand il l'avait rencontrée mourant de faim ! Ah ! pourquoi ne l'avait-il pas abandonnée à son malheureux sort ! En la sortant de la



Au-dessous : Dave Lamson arrive à la prison de Saint-Quentin.

(Suite page 14.) ROGER NIVÉS.



Le corps repose dans une fosse du petit cimetière, sous la neige. Et puis, quand l'oubli sera venu, une épouse fidèle exhumera pieusement les restes de celui qui est mort misérablement, tout seul, et qui n'aura pas eu le « bel enterrement » après la belle vie.

Alors auront lieu les vraies obsèques, celles où une mère en deuil et des enfants vêtus de noir pourront pleurer derrière un cercueil.

Quand l'oubli sera venu...
L'oubli vient toujours. Quand viendra-t-il ? Et quels scandales encore ce scandale déchaînera-t-il avant l'oubli ?

Déjà, la consigne vient : « L'étranger nous guette. Par patriotisme, jetons une voile pieux sur les fautes des grands... La France... La République... »

Non. Mieux vaut savoir. La Belgique, contaminée par un scandale terrible, a débridé l'abcès. On l'a admirée. Pour qu'on croie, pour qu'on sache que le suicide de Stavisky est un suicide, il faut renseigner l'homme de la rue. Et ne pas réserver à des initiés les secrets de l'affaire Stavisky.

..

Il est dans les derniers instants du drame un personnage inquiétant qui a joué un rôle étrange, un rôle sur quoi l'affollement trop apparent des officiels n'a pas pu encore apporter une thèse administrative victorieuse.

Qu'est-ce que cet Emile Voix ?
Stavisky aimait s'entourer d'individus d'un monde bien différent de celui où il allait chercher ses amis puissants. Cependant, cet Emile Voix ne comptait qu'au nombre de ses employés. Jamais on ne le vit mêlé aux agapes du Maître. Seul, parmi la séquelle qui composait sa cour et sa suite, il ne le tutoyait pas. Dans les affaires où il intervenait, il n'avait qu'un rôle de dernier plan.

Et, au moment décisif et terrible de la fuite et de la mort, c'est celui-ci, et celui-ci seul, qui s'est trouvé présent, auprès du fuyard, auprès du cadavre ?

Voix avait été condamné à cinq années de travaux publics pour désertion. Il s'était évadé du bagne militaire. Il avait été repris à l'occasion d'un cambriolage effectué chez un marchand de fourrures. Il avait été « ceinturé sur le tas » alors que, la nuit, il transportait la « camelote » volée, dans une voiture à bras. Il avait encouru une nouvelle condamnation avec interdiction de séjour.

Dans cette affaire, un complice de la basse pègre, dit « Nib de balze », avait subi la même peine. Ceci, pour exactement situer la catégorie sociale du compagnon suprême de celui qui remua les millions et peut-être les milliards.

Voix avait quitté son épouse et ses enfants pour suivre sa maîtresse actuelle, Lucette Almeiras. Le dossier de divorce porte que le salaire mensuel du personnage était de quinze cents francs. Tel fut le dernier « ami » de Stavisky. Cette aventure jusqu'au bout aura été étonnante.

Mais notre étonnement ne doit reculer devant aucune explication.

..

Voix appartenait à la Sûreté, en modeste qualité d'indicateur. C'est la coutumière histoire. Pour obtenir, nonobstant son interdiction, droit d'asile dans la capitale, il avait offert ses services, qui avaient été acceptés.

Le « tricard » ne devait pas s'absenter sans prévenir la Sûreté. Il n'avait garde d'y manquer. Y aurait-il manqué pour la première fois ? Et pour une telle occasion ? Ce n'est pas incroyable. D'aucuns, cependant, se refusent à l'admettre.

Il y a des détails troublants dans cette aventure. A peine arrivé aux Vieux Logis, à Chamonix, où il retrouve Stavisky, Voix s'en va téléphoner. On ne semble pas rechercher à qui. Ce qu'on sait, c'est que, quelques heures après son arrivée, il reprend le train et rentre à Paris. Quelques heures encore de séjour. Et il retourne à Chamonix, accompagné de son amie.

Pourquoi ce voyage ? Pourquoi ce retour ? Et que peut-on penser de la vraisemblance de cette hypothèse qu'il aurait été rechercher quelque part des consignes nécessaires ?

Voix, s'il faut en croire l'enquête, aurait donné à Stavisky les conseils les plus sages, voire les plus bourgeois et qui jurent quelque peu avec son caractère.

— Constituez-vous prisonnier ! aurait-il recommandé au fuyard.

Mais faut-il suivre cette opinion des amis restés fidèles à Stavisky et de quelques initiés qui prétendent qu'il recommanda surtout à Stavisky de faire son testament, de rédiger des lettres d'adieu et de préparer, à la faveur d'une fuite, un pseudo-suicide ?

On aurait trouvé des missives désespé-

De haut en bas : Henri Voix, qui fut le dernier compagnon de Stavisky. (Photographie de l'anthropométrie.)

Dubarry, directeur de La Volonté, a été inculpé et arrêté. Le voici quittant le Petit Parquet, en compagnie de deux inspecteurs de la police judiciaire. (Rol.)

Camille Aymard, ancien directeur de La Liberté, a été également arrêté. Le voici sortant du Petit Parquet. (Rol.)

STAVISKY

Un roman policier et politique

rées. L'homme aurait disparu. Un habile maquillage de la fuite... Un chapeau sur le bord d'un fleuve...

Et la légende de la mort volontaire et inconnue préparait une nouvelle et lointaine incarnation.

Stavisky y croyait-il vraiment ? Sa femme pensait-elle que cette comédie fût possible ? Les lettres d'adieu avaient-elles été écrites pour préparer cette machination ?

Qui sait ?
Ce qui frappe et émeut dans cette histoire, c'est qu'à l'heure du suicide, on est sans lumière sur le détail de la suprême minute. Qui était là ? Voix était-il absent ? Était-il présent ? Y était-il seul ?

Les rapports sur ce point ne se sont pas décidés tout de suite. Le commissaire Charpentier n'a pas cru utile, dans l'émotion du moment, d'expliquer ce détail. Omission naturelle, peut-être, mais qui risquait d'être interprétée. Elle l'a été.

Voix a répété avec une inlassable complaisance à tous les magistrats que le suicide ne faisait pas de doute.

Il leur a indiqué immédiatement en quel point, sur quel rayon, ils trouveraient les précieuses lettres.

Cependant, quand M^{me} Stavisky est arrivée à Chamonix, elle n'a pas eu un mot, pas un regard pour Voix.

Son attitude, émouvante de dignité et de désespoir, a marqué un froid mépris pour le compagnon suprême de l'époux bien aimé.

Le mystère demeure et personne n'a pu en écarter les voiles sombres.

..

Le jour de Noël, deux hommes s'entretenaient dans la salle du café Terminus de la gare Saint-Lazare. Stavisky faisait ses adieux à Hayotte. Pas une seconde, il ne prononça devant celui qui avait été le fidèle compagnon de sa vie, des bons ou des mauvais jours, le nom indifférent de Voix.

Stavisky partit alors, avec les compagnons que l'on sait. Et avec deux autres que l'on ne sait pas, ou du moins dont on n'a pas reparlé. Ce sont ceux qui l'accompagnèrent, ainsi que M. Pigaglio, à Servoz, à la villa des Herbagères, chez M^{me} Dussert.

Qui donc avait pris l'identité de M^e Raphaël Petit, avocat à la Cour de Paris ? Et pourquoi cette identité, exacte en soi, ainsi que l'adresse : 6, square Desnouettes. L'avocat parisien s'est montré peu prolix d'explications, encore qu'il ait assuré ne s'être pas absenté de Paris, ce qui est assurément vrai, puisqu'il l'a dit.

Mais qui a pris son nom ? Et quels sont ces inconnus qu'on ne recherche pas ?

..

Au Vieux Logis où Stavisky se cachait en attendant vraisemblablement le moment de passer la frontière, la vie des trois hôtes était passablement morne.

On a trouvé dans les papiers qui couvraient la table d'innombrables petites fiches qui indiquaient les marques de parties de belotte.

On a dit que l'attention de la police locale avait été attirée par ce fait que les hôtes de la villa ne sortaient pas. Cette assertion est inexacte ! Voix et sa maîtresse, au contraire, pratiquaient les sports d'hiver et se répandaient dans le pays. C'est même ce qui les dénonça.

Voix se rendait dans les cafés du voisinage. Il y faisait emplette de bouteilles de champagne et de marques d'apéritifs. Il parlait. Il parlait trop. Et il faut reconnaître que ses allures et son langage manquaient souvent d'élégance. On s'étonna des manières vulgaires de cet hivernant, locataire d'une confortable villa.

Ainsi fut donnée l'alarme à la police locale.

Elle reçut téléphoniquement l'ordre de ne rien hâter et d'attendre l'arrivée de la police parisienne.

A partir de ce moment, on est sans certitude sur tous les événements qui ont suivi.

Il n'en fallait pas tant pour exciter les imaginations.

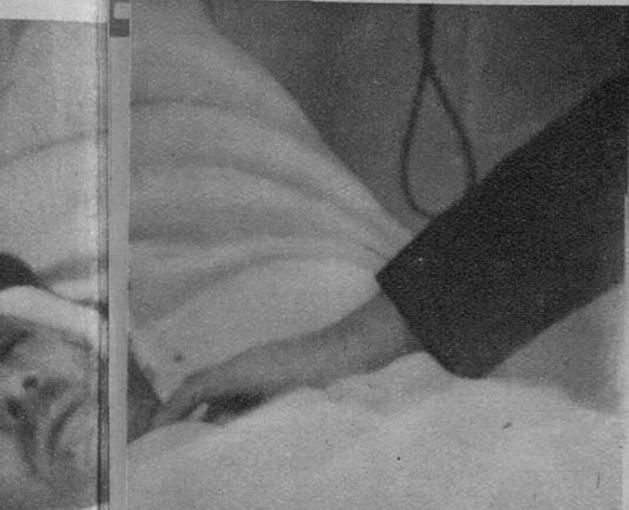
Elles ne se sont pas seulement appuyées sur des déductions dont la fragilité serait incontestable. Il y a évidemment des faits troublants...

Au moment où le juge d'instruction de Chamonix a cru devoir faire procéder à la



STAVISKY

politique de mœurs contemporaines



Stavisky, photographié à l'hôpital une heure après son admission. Un médecin contrôle le pouls. (F.)



Le commissaire Charpentier, qui avait été chargé par la Sûreté générale d'arrêter Stavisky. (H. M.)



reconstitution du suicide de Stavisky, on a pu remarquer une certaine indécision dans les gestes qui devaient répéter exactement ceux qui avaient précédé la mort. Il y eut même un escamotage de détails assez singulier. La présence du sous-préfet, à côté de M. Burgède, magistrat instructeur, conférait en outre à cette cérémonie un caractère exceptionnel.

Quand il s'agit de fixer le rôle de la gendarmerie, on dut remarquer quelque confusion. A quel moment les gendarmes étaient-ils entrés ? Avant le commissaire, comme croyait se le rappeler M. Charpentier ? Ou après lui ? Ou même longtemps après et seulement quand ils en avaient été priés, ainsi que l'affirmait la maréchaussée ?

Il fut finalement admis que la police entra seule, représentée par la seule personne de M. le commissaire Charpentier. Le propriétaire resta dehors. Les gendarmes n'intervinrent que sur appel et au moment où on relevait le corps du blessé.

Le revolver était sur le sol, à côté de celui-ci.

Il a été également établi que le corps n'avait été transporté à l'hôpital qu'une heure et demie après et qu'il était resté, râlant, sous le prétexte de constatations nécessaires.

On n'a pas déterminé si Voix était ou n'était pas là, ni sa maîtresse. Des thèses différentes ont été présentées sur ce sujet, avec une certaine indifférence, et comme offrant peu d'intérêt.

**

La commission d'enquête, qui devra être munie de tous les pouvoirs d'information, ne recherchera sans doute à éclaircir aucun des détails de cette mort. Elle se bornera à l'étude politique du dossier, laissant à la justice le soin de ces constatations.

M. Dubarry, dans ses conversations avec des intimes, s'étonne et s'indigne un peu de ce qu'un petit parquet de province semble dicter sa tâche aux magistrats parisiens.

Du point de vue du droit, il a tort. Le crime initial, le seul dont la justice soit saisie, est l'affaire de Bayonne. Le parquet de Bayonne donc seul est compétent. Il envoie des commissions rogatoires aux parquets du lieu où il y a des éléments intéressants à relever.

Du point de vue du fait, M. Dubarry estime que cette affaire est parisienne, parce qu'elle est politique. Et, par son ampleur et ses répercussions, elle dépasse le cadre d'un petit tribunal de province. C'est Paris, à son avis, qui devrait être compétent.

Quand les témoins parisiens interrogés par les magistrats parisiens demandent, non sans inquiétude parfois, des précisions ils s'entendent invariablement répondre :

— Cette affaire ne nous regarde pas. Nous agissons par commission rogatoire. Il appartiendra au juge et au procureur de Bayonne d'agir à leur convenance.

Dans les papiers saisis dans les bureaux de la Volonté, on a trouvé une chemise annotée et titrée par M. Dubarry lui-même. Mais elle était vide et les documents auxquels notes et titres faisaient allusion avaient disparu. Or, leur nature a plus d'intérêt pour le tribunal de la Seine que pour celui des Basses-Pyrénées.

Mais cet intérêt serait plus grand encore pour une commission d'enquête.

Ce dossier, apparemment, a trait aux rapports qui ont assemblé l'affaire Stavisky et la politique.

Ces rapports sont trop évidents. Et ici nous ne sommes plus sur le terrain des hypothèses.

Lors du Congrès radical, Stavisky était à Tours. Il y eut toute une série de repas où il participa. On le vit attablé avec les ministres les plus considérables et les hauts personnages de la région.

Au Congrès radical, Stavisky donnait l'impression un peu trop voyante d'être comme chez lui.

Sans doute, il avait rendu à maints dépu-

A gauche :
Le chirurgien Pralèl faisant une piqûre à Stavisky deux heures avant sa mort. A droite : le Dr Agnel. (F.)

La maison où s'est déroulé le drame. A droite, marquée d'une croix : l'entrée de la pièce où Stavisky a trouvé la mort. A gauche : le commissaire Charpentier. (NYT.)

tés, de tous les partis d'ailleurs, des services bénévoles. Il avait financé les élections difficiles d'une cinquantaine d'entre eux qui étaient ses obligés. On conçoit que lorsqu'il allait à la Chambre, Stavisky y eût ses petites et ses grandes entrées.

Parmi les innombrables pièces saisies un peu partout, il en est un nombre imposant qui fait allusion à des demandes de décorations ou à des remerciements à la suite de services de cet ordre aimablement rendus.

Eh oui ! Si étonnant, si paradoxal que cela puisse apparaître, Stavisky, repris de justice, sous le coup de poursuites, Stavisky escroc, faisait accorder à son gré des croix de la Légion d'honneur !

A la Chambre, dans toutes les manifestations de son activité politique, Stavisky avait pris le nom de Serge Alexandre. Mais cette substitution ne pouvait guère donner le change. Il n'y eut, dit-on, qu'un ministre naïf pour l'ignorer. Encore n'était-il pas, il faut le dire, des familiers de Stavisky.

M. François Albert, dont la mort récente garde à certains yeux quelque mystère encore, se trouvait, il y a quelques mois, dans un restaurant de la rue des Volontaires où des parlementaires festoyaient joyeusement. A leurs côtés on remarquait un bel homme élégant que ses amis nommaient Alexandre.

— Quel est ce monsieur ? s'enquit discrètement M. François Albert auprès d'un garçon.

— C'est M. Stavisky, répondit celui-ci tout naturellement et sans intention.

M. François Albert se leva aussitôt et s'éloigna précipitamment. Il voulut, le lendemain, solliciter des explications. Il se heurta à un silence glacial. Son trépas est venu interrompre les menaces de révélations qu'il avait annoncées.

Stavisky se prétendait soutenu par la Sûreté. Il le disait même avec une sorte d'inconscience.

Cependant, après l'arrestation de Tissier, quand il voulut intervenir, on lui expliqua qu'il était devenu indésirable et que des ordres nouveaux avaient décidé qu'il ne devrait plus être ménagé.

Si la commission d'enquête doit être instituée pour une recherche totale de la vérité, il faut qu'elle n'hésite pas à citer un avocat qui n'est pas parlementaire et qui s'avère désireux de libérer sa conscience de ce qu'il a pu apprendre à la lecture du dossier et des conversations de son client Tissier.

Ceux qui commencent à se rassurer à la suite du trépas possiblement volontaire de Stavisky, mais certainement opportun, se reprennent à redouter. M^e J. C. Legrand est parfaitement résolu à ne ménager rien,



Pierre Darius, qui a été inculpé et transféré à la prison de Bayonne. (Rol.)

ni personne. Il entend que son client ne soit pas un bouc émissaire sacrifié sur l'autel politique en holocauste expiatoire à la vertu politique.

Il dira tout. Et il sait beaucoup.

Il lui faut du courage. Il brave de rudes périls. Déjà, une vague de calomnie s'efforce de le salir. Il sait les menaces qui lui sont adressées et qui se pourront réaliser s'il parle. Il parlera. Ce qu'on saura, c'est par lui, grâce à lui.

**

L'enquête qu'il suit lui apporte chaque jour un sujet nouveau de méditation ou d'étonnement. M. Romagnoni, au moment où s'écrivaient ces lignes, n'était pas inculpé. M. Hayotte l'était.

M. Romagnoni a déclaré avec abondance qu'il croyait effectivement au suicide. M. Hayotte a fait plus de réserves. Il a refusé de servir de truchement entre les poursuivants et le poursuivi, au moment où l'on n'avait pas encore arrêté Stavisky et où il était utile de connaître ses intentions de révélations ou de silence.

X. X. X.

(Suite page 13.)





Les froides brumes de l'automne stagnant sur l'Escaut.



Dans ma chambrette misérable, je m'attardais au lit, plongée dans une torpeur qui confinait au désespoir.

De toutes les façons qu'on a trouvées de faire haïr le vice, on n'en connaît pas de plus simple que de le décrire, sans complaisance mais avec impartialité. Cette simple considération nous a fait accueillir les souvenirs de Maria Van Len de Ghem. Qui ne sera effrayé, en lisant ces pages, du degré d'abjection que peut atteindre, lorsqu'elle se livre à ses instincts, la bête humaine. Qui, de tant de cynisme et d'impudeur, ne tirera l'horreur du péché ? Maria Van Len de Ghem, — une pauvre « entraîneuse » que le hasard d'une combinaison louche a mise à la tête d'une des boîtes les plus achalandées qu'ait jamais pris pour cadre à ses ébats le monde de la noce internationale, — Maria Van Len de Ghem a décrit ce milieu avec la simplicité de quelqu'un qui depuis longtemps a perdu la faculté de s'étonner. Cette bonne Flamande en a tant vu au cours de sa longue carrière ! Elle raconte tout simplement ce que fut sa vie dans les bas-fonds d'Anvers, et la sincérité de son témoignage peut, seule, en faire excuser l'audace inouïe. Car on pardonne tout à la vérité.

La cave secrète du « Oude Kat ».

Huit heures du matin. Les froides brumes de l'automne stagnaient sur l'Escaut et donnaient au port d'Anvers un aspect surnaturel. Avec leurs voiles de brouillard flottant dans leurs cordages, les trois-mâts avaient l'air de vaisseaux fantômes et les remorqueurs, empanachés de fumée, poussaient des hululements de bêtes légendaires. Il faisait triste, il faisait froid. Dans ma chambrette misérable, à l'hôtel de la Rose d'Or, près du pont aux Tourbes, je m'attardais au lit, plongée dans une torpeur qui confinait au désespoir.

Depuis quelque temps, la fermeture d'une des boîtes les plus élégantes de la ville, le *Minjik*, nom japonais qui paraît d'une poésie toute verbale une maison de plaisir fort achalandée, m'avait — sans jeu de mots — jetée sur le pavé ; or, comme une loi récente avait supprimé la prostitution à Anvers, j'avais dû, pour vivre, me mettre serveuse dans un café. Café singulier d'ailleurs, et serveuse plus experte encore aux jeux de l'amour qu'aux savants dosages des cocktails. Officiellement chassé, le vice avait rapidement repris, en tapinois, les positions d'où on l'avait chassé ; mais c'était un vice honteux, qui payait mal.

Donc je rêvais tristement, dans la tiédeur des draps. Soudain, un poing brutal heurta ma porte. Inquiète, je me dressai sur mon séant et balbutiai, voyant déjà la silhouette traditionnelle des « bourres » — pardessus noir et chapeau melon — s'encadrer dans l'entrée.

— *Komme beene !* (1)

Je poussai aussitôt un soupir de soulagement, car j'avais reconnu Antoine le silencieux, l'ami intime de mon ancien patron Henri le Marseillais, que la police avait expulsé après la fermeture du *Minjik*.

— Alors, dit-il en s'installant à califourchon sur une chaise, qu'est-ce que tu fiches ?

Et, promenant un regard de mépris sur le misérable décor, il ajouta :

— Pas brillantes les affaires, hein ? depuis la fermeture de la boîte ? Pourtant, tu avais l'air de bien te défendre, tu devais avoir un livret de caisse d'Épargne bien garni ?

Il ricana.

— Ce ne sont pas les hommes qui ont bouffé ton fric ! Je compris l'allusion : la Flamande est en effet l'ennemie la plus acharnée du maquereau. Travailler pour un homme n'entre pas dans ses habitudes. Elle préfère dépenser son argent en toilettes et en bijoux.

Mais Antoine n'est guère rancunier ; il me le prouva aussitôt :

(1) Entrez « en flamand ».

— Écoute, Maria, t'as toujours été une bonne fille avec les copains : que dirais-tu si, au lieu de t'esquinter chaque nuit dans un bar où tu gagnes mal ta croûte, au lieu d'arpenter les rives du bassin Katten Dyck et celles, non moins agréables, du canal des Teinturiers, ce qui, tôt ou tard, te fera à l'issue d'une rafle, jeter parmi les déchets humains du quartier réservé, que dirais-tu si on te fournissait les moyens de rouvrir à ton compte l'ancienne boîte d'Henri le Marseillais ?

— Le *Minjik* ! m'écriai-je, impossible, je n'ai pas le rond.

Il reprit :

— Puisque je te dis que la question du fric ne te regarde pas. Il s'agit de rendre service aux amis qui, en échange, veulent te faire une situation. En deux mots, voici :

« Puisqu'on ne veut plus à Anvers de tôleurs ni de femmes de nationalité française, mais que, d'autre part, nous ne voulons pas perdre la place, qui est bonne, nous avons décidé d'avoir une boîte à nous, où nos femmes pourraient opérer à leur aise.

Pour cela il faut, naturellement, que le bar soit flamand et propriété d'une Flamande. Celle-ci devra seulement consentir à proposer à ses clients les charmes des filles de France en plus de l'élément flamand qu'elle doit utiliser d'après la loi.

— Mais nous serons rapidement repérés par la police, qui ne tardera pas à apprendre que nous avons des Françaises dans notre personnel !

— Naturellement. Aussi avons-nous inventé une petite machination qui peut donner les meilleurs résultats. Tu connais la « combine des tabacs » qui consiste à placer des Françaises en permanence dans l'arrière-boutique d'un bureau ; le client, venu pour acheter un paquet de « miss Blanche » ou de « Marouf » s'entend proposer par le commerçant quelques bonnes cigarettes de France : « A condition, ajoutait-il, que vous les dégustiez dans le salon. » On le fait alors passer dans l'arrière-boutique, où l'attendent d'aguisantes cigarières. Ces tabacs d'amour ne manquent point dans les rues du Pélican et des Fortifications, mais ce trafic rapporte à peine de quoi vivre ; car Jef le Placeur nous demande 150 francs par femme qu'il introduit chez les détaillants.

Antoine se tut un instant, parut réfléchir et conclut :

— Or, le *Minjik* est contigu, sur le quai Van Dyck, à un tabac qui porte l'enseigne « In den Oude Kat » (1). Ce tabac, depuis quelques jours, est notre propriété ; d'ici une semaine, si tu y consens, le *Minjik* deviendra la tienne, et, alors, nous chargerons quelques briquetiers des chantiers de Hoboken et de Ruppelmonde, actuellement en chômage, de faire communiquer les caves des deux immeubles.

Les Françaises seront « planquées » dans l'arrière-boutique du tabac ; la nuit, pendant le travail, un guetteur placé dans le corridor du *Minjik* actionnera un timbre avertisseur en cas d'alerte.

(1) Au vieux chat.

Il y a dans le vestibule un marin débarqué du Bremen.



« Quant à toi, ma vieille Maria, je te l'ai dit, tu deviens patronne et on te laisse, selon l'usage, tous les bénéfices sur les boissons. En plus, tu pourras agrémenter ta boîte de toutes les attractions qu'il te plaira.

« Est-ce que ces propositions te plaisent ?

Je pus à peine répondre tant la joie m'étouffait. Enfin mon activité allait retrouver à s'employer dans des opérations lucratives !

Deux jours après mon entrevue avec Antoine le Silencieux je passai acte d'achat en l'étude de M^e Van Dosselaer, notaire, 19, rue Edelynck, pour la somme de six cent mille francs belges, du cabaret dit le *Minjik*, sis, 9, quai Van Dyck, à Anvers.

Cet argent m'avait été versé avant l'opération par les représentants du groupe de tôleurs parisiens constitué par Henri le Marseillais afin d'exploiter, sous forme de société anonyme, la boîte séquestrée par les autorités royales.

Lorsque nous fûmes prêts à rouvrir officiellement le *Minjik*, des guides secrets s'en allèrent, nantis de petits prospectus élégamment rédigés en quatre langues : français, allemand, anglais et flamand, se poster aux abords des navires, près des boutiques d'agents de change de Kipdorp, partout où l'on pouvait trouver des marins, riches de sterling, roupies ou de dollars et avides de plaisirs pervers.



L'après-midi, mes pisteurs évoluaient à la recherche des étrangers près des portes des nombreux musées qui font l'orgueil d'Anvers, le long du Seten, sur les marches du Gulden-Spoor.

On apprit ainsi qu'au *Minjik*, paradis de la Campine, des délices inconnues attendaient le visiteur, sous forme de caresses et de sensations internationales.

Innovation sensationnelle, proclamaient aussi les prospectus : pour la première fois à Anvers la *Kinsaha*, la danse exotique du Congo, exécutée par des étoiles noires.

Parmi les clients qui fréquentaient naguère le *Minjik* se trouvait, en effet, un ingénieur de la société minière du Haut-Katanga et un lieutenant de l'armée royale en garnison à Matadi. Tous deux avaient, jadis, suggéré à Henri le Marseillais l'idée de cette attraction exotique.

Prévenus télégraphiquement et en termes convenus, ils firent aussitôt auprès du gouverneur de la colonie les démarches nécessaires pour permettre à une troupe de six négresses, originaires du Haut-Kasai, de venir s'exhiber sur la scène d'un grand music-hall d'Anvers.

Bien entendu, les six indigènes qui étaient attendues au débarquement de la malle *Elisabeth-Ville* prirent le chemin du *Minjik* ; où elles exécutèrent le numéro prévu en croyant être arrivées dans un des plus importants théâtres de Belgique. Mes pensionnaires d'ailleurs se montrèrent satisfaites de leur sort ; elles firent, sans s'en douter, la vogue des nuits du *Minjik*.

Ah ! ces nuits ! Ce fut le grand sabbat d'Anvers. Imaginez des ténèbres froides et salées, quand les vents de Hollande, conjugués avec la brise du large, rendent l'Escaut houleux ; des bouées lumineuses se balancent sur l'eau perfide pour indiquer aux bâtiments que la marée et le brouillard ont rétréci le chemin de l'Estuaire. Le long des quais balayés par la rafale, des carrés de lumière blonde, tels les bouées du fleuve, semblent indiquer aux passants attardés le chemin d'un refuge salutaire.

Et, de fait, tandis que la tempête fait rage sur la route de Bréda, ici brillent des lumières joyeuses, de

it, tu
us les
émén-
ra.
uffait.
r dans
ine le
e Van
me de
Minjik,
on par
risiens
oloiter,
ée par
ent le
petits
agues :
er aux
nts de
ver des
ars et

molles tentures, des tapis épais invitent aux étreintes discrètes, aux voluptés profondes. Des fleurs alourdissent l'air, chargé déjà des odeurs du tabac fin, des vins de choix, des chairs nues. Sur les tables, les alcools, naturellement prohibés, marient leurs couleurs violentes en des symphonies délicieuses. Les esprits défaillent, les sens flambent, les corps se mêlent en des danses éperdues, au rythme énervant des banjos. Parfois la voix rauque du saxo monte comme un râle d'amour. Déjà, dans des coins à dessein laissés dans l'ombre, des couples osent des gestes dignes des estampes japonaises. L'heure du vertige final approche... Nuits du *Minjik*. Les plus belles nuits de ma vie...

Un soir, le guetteur de l'entrée m'appela : — Il y a dans le vestibule, me dit-il, un homme, un marin débarqué du *Bremen* cet après-midi, qui m'affirme être chargé d'une commission importante pour Henri le Marseillais.

De toute évidence, l'homme ignorait les changements survenus dans la maison et revenait à Anvers après une longue absence.

Je le fis introduire dans un petit salon chinois qui constituait mon bureau directoire.

— Henri le Marseillais, expliquai-je au visiteur, a été expulsé de Belgique à la suite d'une dénonciation, c'est moi qui le remplace à la tête de cette maison, et

L'homme poursuivit, après avoir avalé un second verre d'elixir et allumé un délicieux cigare :

— Le deuxième temps de l'opération consiste à débarquer la neige au nez et à la barbe de ces messieurs du contrôle maritime ; la chose est plus simple encore. Lorsque le navire s'apprête à accoster et que la fièvre règne à bord, vous enveloppez les deux cylindres que voilà de gutta-percha et attachez le tout à des flotteurs, que vous jetez par un hublot dans l'Escout ; et voilà... Quelques instants plus tard, police, médecins et douaniers montent à bord ; mais il est trop tard. Pendant ce temps, une barque de pêcheurs, louvoyant à la limite des eaux territoriales, ramasse dans ses filets le précieux colis et rentre au port. Le tour est joué !

J'en savais maintenant assez pour être tranquille sur la sécurité de mes futurs approvisionnements.

Je regagnai le bar. Il était maintenant 2 heures du matin, heure officielle de la fermeture des boîtes anversoises ; je fis un signe, le jazz se tut, et, docilement, les consommateurs quittèrent la salle en utilisant la trappe qui, derrière le comptoir d'acajou, accédait au sous-sol ; le rideau de fer fut baissé et la dernière lumière du bar éteinte. Nous étions en règle avec les ordonnances de police ; la véritable fête pouvait commencer.

La cave était aménagée en cabine de navire ; des couchettes étaient superposées le long du mur. C'était l'heure qu'attendaient les Français pour apparaître, habillées — ou plutôt déshabillées — en marins de fantaisie.

C'était également l'heure où, sous un éclairage d'aquarium, les Congolaises, leur corps de bronze complètement nu, prenaient au son du tabir les poses tantôt lascives, tantôt endiablées de la kinsaha ; étreignant leurs seins avec fièvre, elles couraient, agitées par une sorte de transe mystique, offrir leur ventre lisse aux mâles de toutes races que l'alcool excitait encore.

Dans un angle un peu en retrait, des joueurs, indifférents aux tentations des courtisanes africaines, lutinaient la dame de pique sous forme d'une partie de bacara. D'autres, ivres d'alcool et de cocaïne, se pâmaient entre les bras d'une fille d'Arles ou de Quimper en criant : « Vive la France ! » C'était l'instant où je pouvais, à peu près sans danger, procéder au concours de la plus belle cuisse, mentionné sur mes prospectus.

Parfois, un coup de timbre apaisait subitement la bacchanale ; le guetteur dissimulé dans le corridor nous avertissait de mettre une sourdine à notre vacarme, car, par l'ouverture discrètement pratiquée dans le vasistas, il venait d'apercevoir au coin du quai d'inquiétantes silhouettes casquées à la mode de Rotterdam et de Londres. Alors on éteignait toutes les lampes et, dans les ténèbres, les plus lucides s'efforçaient d'imposer silence à ceux dont l'alcool avait complètement troublé la raison.

Cette halte dans l'orgie durait généralement cinq ou dix minutes ; après quoi, deux nouveaux coups de timbre très brefs nous avertissaient de la fin de l'alerte. M. le commissaire Van Leerbergh poursuivait plus loin sa ronde nocturne.

Le concours pouvait alors, en toute quiétude, se dérouler jusqu'au jour ; mais il se terminait généralement, avant 4 heures du matin, par l'union des concurrentes et des membres du jury, célébrée sur les couchettes jalonnant la cabine... Plaisir, confort, discrétion, les plus jolies femmes dans le décor le mieux approprié pour une croisière vers Cythère, assaisonnée de paprika. On oubliait pour de longues heures les brumes du Nord pour rêver de pays enchantés, illuminés par le soleil éternel de la volupté.

Un jour, un officier de la Lloyd Royale Belge, le capitaine Jacques, trouvant que le *Minjik* ne répondait pas suffisamment au caractère international dont il se prévalait, me suggéra un moyen original pour approvisionner mon salon en femmes de toutes nationalités.

Après la traite des blanches et la traite des noires, que j'avais heureusement innovée à Anvers, j'allais attaquer la traite internationale.

Il faut avouer que, par ces temps de cosmopolitisme à outrance, le procédé n'était pas dénué de valeur ; ce procédé, je ne crains plus de le révéler aujourd'hui que les autorités belges ont fermé mon bar, m'ont arrêtée et condamnée et m'ont interdit pour dix ans de résider dans mon pays.

Le voici : Le capitaine Jacques, de par sa situation, était au courant de tous les mouvements maritimes devant avoir lieu dans le port d'Anvers. Chaque fois qu'un navire lui était signalé, attendant pour lever l'ancre à destination du Canada un convoi d'émigrants en provenance de tous pays et dont les trains spéciaux allaient bientôt

heurter les butoirs de la gare centrale, il m'en faisait part. Et alors... Une des caractéristiques de la vie anversoise est sans contredit le passage presque continu d'émigrants que la misère fait s'acheminer, sous la tutelle d'agences spécialisées, vers la lointaine Amérique. Ils arrivent par groupe, Hongrois, Roumains, Tchécoslovaques et Serbes, parés le plus souvent de leurs costumes nationaux.

Un représentant de l'agence d'émigration les attend à la gare pour les conduire dans un établissement de la rue de la Station, le restaurant Max, où, pour un prix forfaitaire, ils passeront les quelques jours précédant leur embarquement.

Ces pauvres diables prennent leur repas dans l'une des trois salles communes de l'établissement, dont la façade — est-ce une ironie ? — arbore la couleur de l'espérance ; après quoi, on les voit, malgré leur fatigue apparente, rôder et s'arrêter, tristement rêveurs, devant les somptueux étalages de la place de Meir comme pour s'imprégner une dernière fois de l'atmosphère de cette Europe qu'ils vont quitter avec l'appréhension de n'y plus revenir.

Les femmes surtout, les blondes Slaves au regard nostalgique, les brunes Balkaniques aux yeux de velours, contemplant avec amertume l'opulence de cette ville qui possède les plus beaux diamants du monde. Certaines sont extrêmement jolies. C'est dans le sillage de celles-là qu'un homme d'une élégance discrète s'élançait sur son ordre ; ce « pisteur », Frédéric Ströjan, d'origine scandinave et qui, jadis, avait été interprète dans les grands hôtels, avait mission d'échanger, au moment favorable, quelques banalités avec les belles émigrantes. Oh ! les piètentes ne manquaient pas : le chemin que l'on indique, l'offre de régler une consommation dans quelque taverne et qui épargnera les derniers « leis », « pengos » ou « couronnes ». Bientôt la glace est rompue ; de la banale conversation du début on glisse peu à peu vers de plus intimes ; la femme, dans la détresse qui l'étreint à ce tournant de sa destinée, est heureuse de trouver une oreille attentive pour conter le roman de sa triste vie, toujours le même, exposé sur un ton menteur. Le moment est alors venu pour mon racoleur de déployer ses talents de séducteur professionnel.

L'idylle née au seuil d'une taverne de la rue Courte-Neuve ou de la rue Van Brée, voire de la Machelensche Steenweg se poursuit dans quelque cinéma de l'avenue de Keyser ; puis c'est le stage sentimental classique sur un banc du Naktigal park, où l'homme, entre deux temps du verbe aimer, convainc sa pitoyable compagne qu'en restant à Anvers, elle aura certainement tout ce qu'elle irait en vain chercher de l'autre côté de la mer — luxe, plaisir, parfums, bijoux.

— Quand on a ces cheveux, ces yeux, ce sourire, et cette gorge, et cette taille de mannequin, on ne va pas s'abîmer les mains à défricher des champs, là-bas, dans les froides prairies canadiennes.

Ainsi parle le séducteur, et, le même soir... Voilà comment les clients avides de connaître l'étreinte des femmes d'une autre race pouvaient trouver au *Minjik* une vi-

vante collection venue de toutes les latitudes et de toutes les régions de l'Europe.

Bien entendu, l'agence d'émigration ne manquait pas de signaler à la Sûreté anversoise la disparition d'une jeune femme reconnue manquante à l'appel qui précède l'embarquement. On ouvrait une enquête, qui restait toujours sans résultat ; car la nouvelle recrue était venu grossir le lot des femmes « planquées » dans la cave secrète du « Vieux Chat ». Qui donc aurait songé à les chercher dans cette sûre retraite ?

Heureuse de son sort, la vie présente lui semblant un Eden en comparaison des souffrances passées, la « victime » elle-même se gardait bien d'attirer l'attention sur elle. La police concluait à un suicide et l'affaire était définitivement classée.

C'est ainsi que, en peu de temps, le *Minjik* devint une vraie tour de Babel du vice. L'attrait de la cave secrète du « Vieux Chat » était désormais tel que, non seulement de Belgique, mais de Hollande et d'Allemagne, des clients du meilleur monde venaient là, dans la noce la plus crapuleuse, oublier les soucis et les honneurs. Naturellement ces gens avaient le soin d'abandonner leur personnalité au vestiaire.

Une nuit, vers une heure, il y a deux ans de cela, je vis entrer un jeune homme d'une aristocratique élégance qui, dans le plus pur français, me demanda si je n'avais pas une salle où il pourrait bavarder en toute tranquillité avec un ami. Je l'installai dans mon petit salon chinois, on vint le rejoindre un lieutenant de la marine néerlandaise. Tous deux s'enfermèrent à clef et passèrent la nuit ensemble. Le fait n'était pas pour m'étonner et je ne fis donc aucune attention à mes clients quand, à l'aube, je m'en fus me mettre au lit.

Peu après, un coup de sonnette impérieux me réveillait en sursaut. La porte ouverte, je me trouvai en présence de deux hommes dont l'un me présenta sévèrement une carte de la police judiciaire, tandis que l'autre sortait de sa poche une série de photos :

— Vous connaissez cet homme ? D'un coup d'œil j'avais reconnu, en effet, mon visiteur du salon chinois :

— Non, dis-je, sans hésitation.

L'un de mes interlocuteurs ne put retenir un juron :

— C'est donc un type important ? demandai-je.

— Je pense ! Serge de Lenz... S'il venait chez toi, par hasard, n'oublie pas de nous le signaler.

— Entendu. C'était l'époque où, à Dieppe, Serge avait cambriolé le château de M. de Guise-Hite et emporté un coffre-fort.

Dès que les « poulets » eurent disparu, je cours réveiller le fameux gentleman cambrioleur.

— Filez vite ! On est sur vos traces. Peu après, il prenait le train pour Bruxelles. Il devait s'y faire arrêter dans un palace.

C'est un des plus curieux souvenirs que j'aie gardé du *Minjik* et de son annexe, le *Oude-Kat*.

MARIA VAN LEN DE GHEM.

(A suivre.)

AUX VÉTÉRANES

recherche
usées qui
marches
Campine,
us forme
aussi les
Kinsaha,
es étoiles
e *Minjik*
é minière
é royale
adis, sug-
traction
venus, ils
olonie les
roupe de
de venir
all d'An-
nt atten-
beth-Ville
écurent
dans un
Mes pens-
s de leur
s nuits du
d'Anvers.
quand les
du large,
meuses se
bâtiments
chemin de
afale, des
uve, sem-
min d'un
age sur la
yeuses, de

ses amis comme ses fournisseurs sont désormais les miens.

Tout en parlant, je désignais du doigt un paquet assez volumineux que le matelot portait sous le bras. Il hésita une seconde, puis, posant sur la table le paquet, qu'enveloppait un ciré, il l'ouvrit.

J'aperçus alors deux cylindres de métal. Le marin en fit jouer les couvercles à pas de vis.

— Pure neige de Beyrouth, murmura-t-il laconiquement. Les cylindres, en effet, regorgeaient de ce givre brillant dispensateur d'illusions et de démesure, qui s'appelle la cocaïne. J'appris par la même occasion que le marin, Hugo Leibmann, ravitaillait, pendant les escales du *Bremen* à Anvers, mon prédécesseur en coco, héroïne et haschisch.

Sachant que ces paradis artificiels ne manqueraient pas de faire les délices de ma clientèle de névrosées, j'achetai les deux kilos de poudre que l'homme m'apportait, tout en m'étonnant de la facilité avec laquelle il était parvenu à éluder la curiosité des agents de la douane centrale.

Le matelot, attablé maintenant devant un gobelet d'elixir d'Anvers que je venais de lui servir, ricana avec mépris :

— C'est pas malin. L'opération se fait en deux temps. Dans les pays du Levant, les fumeries d'opium et autres dépôts de drogue sont surveillés par des inspecteurs appartenant au service de la répression du trafic des stupéfiants ; ceux-ci ont pour mission de photographier à leur insu les passagers et marins des navires faisant escale dans les ports de l'Inde et d'Extrême-Orient. A vous de ne pas fréquenter ces endroits et de vous ravitailler chez les coolies des quartiers interdits aux équipages européens. Car les photos prises de la sorte sont transmises par la voie la plus rapide aux principaux ports du continent : Marseille, Bordeaux, le Havre, Anvers, Brème et Hambourg. Une notice signale au service de la douane ceux des passagers photographiés qui sont susceptibles de transporter de la drogue, acquise dans des officines où la vente en est libre. Les gens signalés ainsi sont soumis à une fouille minutieuse à l'arrivée des paquebots.

PROCHAINEMENT :
POLICE-MAGAZINE publiera
LA ROUTE DES "CAVALES" EST FERMÉE
par **Jean NORMAND**
l'auteur des **MYSTÈRES DU BAGNE** qui parurent
dans **Police-Magazine** et qui firent sensation
Jean Normand explique dans quelles conditions les évasions du bagne
de Cayenne deviennent de plus en plus difficiles, tous les pays qui
avoisinent la Guyane refusant à présent de recevoir les bagnards.

Nous étions en règle avec les ordonnances de police, la véritable fête pouvait commencer.



QUELQUES JUNS

S.G.

DE LA

ET DI

Plutôt gros et plutôt grand, l'allure nonchalante, des vêtements fatigués.



III (1)

M. Gustave.

Plutôt gros et plutôt grand, mais voûté. L'allure nonchalante, les vêtements fatigués, la barbe de l'avant-veille... On le prenait couramment pour l'un de ces margoulinis qui foisonnent dans Paris et qui, des bouts de papiers crasseux dans les poches, courent de Grenelle à la République et de la République aux Batignolles dans l'espoir de traiter la grosse ou la petite affaire qui, la grosse ou la petite affaire que...

Ce jour-là, accoudé au comptoir d'un café de la Bourse, il laissait son regard flotter, de l'autre côté de la place, vers l'entrée d'un immeuble pour vous et moi quelconque, mais qui, pour lui, n'était assurément pas si quelconque que ça...

— Tiens, Gustave !... Qu'est-ce que tu fais là ?

Notre homme se retourna vers son interpellateur et lui tendit deux doigts :

— Pas grand chose, tu vois. Je rêvasse... Mais il faut que je m'en aille. J'ai un rendez-vous. A un de ces jours...

Il partit, sans hâte, allumant au passage une cigarette à l'appareil prévu pour cet usage. Maintenant, il marchait vers l'immeuble dont il contemplait l'entrée tout à l'heure et qu'il n'avait certainement pas lâché de l'œil... Comme il arrivait à la porte, une grosse limousine se rangeait le long du trottoir, juste à point pour accueillir un homme de quarante ou quarante-cinq ans, lequel, débouchant du couloir, traversa le bitume en quatre pas et se laissa lourdement choir sur les coussins de la voiture...

Gustave, appelons-le par son nom puisque désormais nous le savons, fit encore quelques pas dans sa direction première. Puis il tourna court, enfila le passage clouté et vint s'installer dans l'autobus en partance pour Passy.

Un quart d'heure plus tard, il descendait à l'arrêt de la place Beauveau, coupait par l'antichambre du chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, prenait en soufflant l'escalier du service des jeux, poussait une petite porte, suivait un long couloir et débouchait finalement au saint des saints : dans l'antichambre de MM. les directeurs...

L'huissier le salua :

— Bonjour, monsieur Gustave... Ça va bien ?

— Ça va.

— Qui voulez-vous voir ? Le directeur de la section financière ?

— Oui.

— Justement, il est seul.

— Bon.

Gustave marcha vers le tambour de moleskine. Il frappa contre la bordure de bois, mais, sans attendre la réponse, pénétra dans le bureau... D'habitude, il faut plus de cérémonie et de temps pour être admis à l'audience d'un haut fonctionnaire français. Les portes, dans les ministères, ne s'ouvrent pas facilement. Il faut y montrer patte blanche, et plutôt deux fois qu'une. Mais Gustave n'était sans doute pas le premier venu. Il avait ses entrées d'office...

Le directeur téléphonait. L'arrivant lui fit signe de ne pas se déranger. Il s'installa dans un grand fauteuil de cuir et posa son chapeau melon à côté de lui, sur le tapis. Il déplaça un journal lorsque le « chef », ayant terminé sa communication, le questionna :

Le directeur téléphonait.

(1) Voir Police-Magazine n° 163 et 164.



Notre homme avait perdu cinquante mille francs.

— Alors ?
— Alors voilà : votre banquier n'a pas réussi. Il est cuit. Son échéance ne sera pas faite demain. C'est le crack...

— Bien certain, ça ?
— A moins qu'il se refasse au cercle X... Il y est actuellement... Il vous est d'ailleurs facile de vous renseigner...

Le chef reprit le téléphone et donna un ordre :
— Demandez au cercle X... ce que fait le banquier, s'il gagne ou s'il perd...

Puis il s'adressa de nouveau à Gustave :

— Perquisition ? Qu'en pensez-vous ?
— Peuh !... Vous ne trouverez rien d'intéressant. Au fond, ce sera un coup de bâton dans l'eau, un échec. Laissez donc le parquet se charger de ça... Puisqu'il y a des plaintes et qu'un juge est saisi...

Le téléphone tinta :
— Allo... Oui. Il a perdu cinquante mille ? Ah ! Ah !... La caisse du cercle lui a prêté dix mille sur un chèque ?... Oui, c'est leur affaire... Il est rentré chez lui ? Bon... Oui. Que deux inspecteurs le prennent en filature... Bien sûr, s'il tente de passer la frontière, ils le priront de les suivre... Oui... Parfait.

Il remit le micro en place et se tourna vers Gustave :

— Vous avez entendu ? C'est bien ça. Vous avez sûrement raison... Mais du diable si je sais comment vous vous y prenez !... L'autre sourit...

— Vous n'avez qu'à me faire filer...
Il accentua son sourire :
— Rien ne prouve d'ailleurs que vous ne l'avez pas fait...

Il se leva et tendit la main au chef par-dessus le bureau :
— Allons, sans rancune. Au revoir...
— A bientôt...

Gustave sortait de la rue des Saussaies lorsqu'un jeune inspecteur le rattrapa :

— Bonsoir, monsieur le Commissaire...
— Bonsoir, petit. Alors, ça va le métier ?
— Ça rentre...

— Ah ! Ah !... Viens prendre un bock, va...

Monsieur le Commissaire ? Gustave était-il donc un personnage ?... On ne sait jamais, avec les

gens de la Sûreté générale, Dans ce coin là il faut s'attendre à tout...

Les deux hommes s'installèrent côte à côte sur la banquette d'un petit café bien connu des policiers et des journalistes. En a-t-on assez échangé, là, des secrets et des informations !... Gustave aimait la jeunesse. Et ce petit inspecteur — à peine deux ans de métier — lui plaisait particulièrement. Par les attitudes et la voix, par certains regards aussi, il lui rappelait un neveu perdu à la guerre...

Il se pencha vers lui :
— Es-tu sur une affaire intéressante ?
— Heu ! non... du courant...
Gustave hocha la tête.

— Du courant ? Mais c'est tout, le courant, mon petit. Il n'y a pas d'affaires extraordinaires... Oui, oui, je sais : il y a les affaires dont on parle dans les journaux, les affaires qui font du bruit... Mais pour nous, ce ne sont pas forcément les plus intéressantes... Au contraire. Et puis, je vais te dire : que tu opères sur du sensationnel ou du banal, c'est toujours la même chose, du point de vue technique tout au moins. Ici comme là, la nécessité de notre métier demeure la même : deviner ce qu'on cache, comprendre, voir ce que les autres ne voient pas... Et tu peux poser en principe ceci : Un policier qui est un bon policier dans le courant l'est également, et sans le moindre effort, dans le sensationnel.

— Oui, bien sûr. Mais il y a tout de même des affaires dont on ne peut rien tirer... Celle que je travaille depuis huit jours, par exemple. L'affaire de la banque Poirat...

— Ah !... Tu travailles cette affaire-là ?
Qu'as-tu fait ? Qu'as-tu trouvé ?

— Rien... Allez savoir, vous, ce qui se passe dans la comptabilité d'une banque et dans la tête de son patron... J'ai repéré sa secrétaire, une grande brune... J'ai pensé qu'un doigt de cour lui délierait la langue et que... Bref, au premier tournant, elle m'a balancé un de ces regards ! Rien à faire, quoi ! J'ai tourné, viré. Tout ce que j'ai



PP

pu obtenir sont les confidences du garçon de bureau, une brute qui ne pense qu'à boire...

Gustave était devenu grave :
— Écoute, petit. Je ne veux pas te faire de peine. Au contraire. Je vais même te donner une marque de confiance. Tu vas voir... Moi aussi je me suis occupé de cette affaire, oui, depuis ce matin... Ton patron m'a téléphoné vers dix heures, chez moi... Il y avait urgence, paraît-il... Alors, je me suis mis en campagne, nanti d'un seul renseignement, d'un seul renseignement que tu devais posséder toi aussi, savoir que notre banquier était en conversations avec un groupe éventuellement disposé à le renflouer...

L'inspecteur approuva.
— Oui, c'est bien ça : il devait même obtenir une réponse définitive ce soir, vers six heures, avant la fermeture.

— Bon. Eh bien... A quoi se ramenait la question, pour nous ? Savoir si, oui ou non, le groupe marchait...

— Évidemment.
— Dans le premier cas, l'affaire était renflouée. Poitrat payait. Ses plaignants retiraient leurs plaintes. Et c'était fini. Dans le deuxième cas, ça ne faisait que commencer...

— Pas de doute.
— Pour pouvoir renseigner le patron, il ne fallait donc savoir qu'une chose : ce qu'avait répondu le groupe...

— Parbleu. Mais on ne le connaît même pas, ce fameux groupe ! Il est à Londres.

— Et après ?
— Comment, et après ?
— Pas besoin de le connaître.

Gustave regarda le débutant avec affection :
— Je ne veux pas te faire de peine, je te le répète. Mais écoute bien : Je sors de chez le patron et je viens de lui annoncer que le groupe n'a pas marché et que Poitrat est fichu. Non, non. Ne dis rien. Je t'ai promis une preuve de confiance. Je vais te la donner... Tu sais combien j'ai horreur de parler de mes procédés, de mes trucs, comme on dit là-haut... Eh bien, je vais te dire comment j'ai fait. Tu verras comme c'est simple et facile...

Il ricana drôlement :
— Tu sais qu'on se demande comment je procède, en haut lieu... Tu sais qu'on m'a fait suivre pour savoir si je n'entretenais pas tout un lot d'informateurs !... Ils sont comiques !... Enfin, tu vas voir que je ne suis pas sorcier et que je ne finance pas à moi tout seul un organisme concurrent de la boîte...

Le jeunot paraissait éberlué. Gustave reprit sur un ton de modestie, comme en s'excusant. On sentait qu'il ne voulait pas se flatter, ni se faire valoir. Loin de là. On sentait que son seul but était de rendre un service, de dire des choses utiles, profitables :

— Nous n'avions pas d'intelligences dans la place. Nous ne connaissions pas le groupe, et quand bien même nous l'aurions connu !... Restaient les tables d'écoutes, moyen décevant. Tu sais aussi bien que moi qu'il ne donne jamais grand-chose. Alors ? Alors un seul moyen, voir Poitrat lui-même...

— Quoi ?...
— Voir Poitrat lui-même... Oh ! pas lui rendre visite, pas l'interviewer... Le voir, le

Vers 5 heures, je vis sortir le garçon de bureau.

regarder... Voilà ce que j'ai fait : A cinq heures, je me suis installé au comptoir du café X... La voiture de Poitrat était en face, sur la place de la Bourse.

Je savais par le gardien du parc que Poitrat la faisait régulièrement demander par un garçon de bureau entre cinq heures et cinq heures et demie, pour aller au cercle taquiner les cartes. Donc, je la surveillais d'un œil tandis que de l'autre œil, je surveillais l'entrée de la banque... Vers cinq heures et demie, en effet, je vis sortir un garçon de bureau... C'était le moment. Je traversais la place, n'ayant qu'un but : croiser Poitrat au moment où il monterait dans sa limousine... C'est ce qui arriva en effet.

— Et alors ?
— Tu demandes ce qui s'est passé ? Mais rien. Absolument rien... J'ai vu Poitrat, et j'ai lu, sur son visage, toute la vérité... Crois-tu qu'un homme à la même gueule s'il vient de perdre la partie d'où dépend toute son existence que s'il vient de la gagner ? Poitrat avait une gueule de détresse, une gueule de suicide. Ça m'a suffi. Je savais que le groupe avait dit non. Je pouvais annoncer le crack. C'est ce que j'ai fait. Tu verras demain... C'est simple, hein, petit ? Trop simple ? Oui. Eh bien ! vois-tu, tout notre métier est fait de cette simplicité. Neuf fois sur dix on complique. Neuf fois sur dix, on va chercher au diable ce qu'on a sous la main... Il suffit d'ouvrir les yeux, de regarder, d'enregistrer...

— Il faut savoir...
— Tout le monde sait... En passant devant la rue de la... par l'autobus, j'ai regardé si la limousine était aux abords du cercle. Elle y était. Donc Poitrat cartonnait. Il avait dû ramasser ses derniers billets. Et il devait jouer sa dernière chance. Une vérification facile s'imposait : savoir, par un coup de téléphone au cercle, où il en était de son ultime tentative. J'ai fait faire le nécessaire au patron, en arrivant. Notre homme, ayant perdu cinquante mille francs, venait d'emprunter dix billets à la caisse, contre un chèque... Il était ensuite parti chez lui... où deux collègues sont allés le prendre en surveillance... Tu vois, petit ? Rien de mystérieux. Du banal, du banal et encore du banal...

L'inspecteur, cette fois, demeurait confondu. En deux heures, Gustave avait réussi le petit problème que lui-même creusait depuis huit jours sans résultats. Et avec une telle facilité ! Et avec une telle simplicité !... C'était décourageant.

Le commissaire comprit et lui donna une grande claque dans le dos :
— Allons, à ta prochaine affaire, tu viendras me consulter. Je te mettrai en bon chemin. Après, tu verras, ça ira tout seul. Le tout est d'attraper le vrai filon...

L'autre sourit. Un peu d'espoir lui revenait.

Gustave occupait, à la Sûreté Générale, une place évidemment toute particulière. Sa situation ne ressemblait à aucune autre. Il n'était d'ailleurs pas un policier de carrière. Pour qu'il se soit trouvé, un certain matin, inscrit au beaumont des cadres de la rue des Saussaies, il avait fallu tout un roman... Nous le raconterons la semaine prochaine...

(A suivre.)

PIERRE VIGNON.

TRIBUNAUX COMIQUES

Quand le voleur n'attend pas...

Oui, en somme, on peut dire qu'avec vous le voleur n'attend pas le nombre des années. L'avocat de la partie civile — un jeune — a quelque peu, par cette spirituelle (?) réflexion, désorienté l'accusé.

Ce blondinet à qui l'on donnerait quatorze ans — il en a dix-neuf — ouvre de grands yeux naïfs.

Son crime ? Il a volé tous les membres de sa famille.

— Je ne savais pas que c'était voler, fait plus naïvement encore notre blondinet.

— Comment, vous ne saviez pas ? bondit le magistrat.

— Je n'ai volé que mes parents. Prendre à ses parents, on m'a toujours dit que c'était...

— Un geste très recommandable ?
— Oh ! non, mais enfin qu'on ne pouvait pas vous arrêter pour ça. Et puis, mes parents sont riches et si près de leurs sous.

— Mais pourquoi les voliez-vous ? demande le président. Car c'est bel et bien voler que de prendre le bien des autres, même celui de ses père et mère.

— Je n'avais jamais d'argent de poche, rapport à mes mauvaises notes au lycée. C'est pas ma faute si je suis un crétin (sic).

Le président admet que voler son père et sa mère ne tombe pas sous le coup de la loi, mais l'accusé a dérobé de l'argent à d'autres personnes.

— A des parents toujours.
— Non, combien avez-vous de pères et de mères ?

— J'en ai sept.
— Hein ?
— J'ai mon père et ma mère... et ma belle-mère parce que mon père ne vit plus avec ma mère... et mon beau-père parce que ma mère s'est remariée. J'ai aussi mon grand-père maternel et mon grand-père et ma grand-mère paternels...

— Que ne comptez-vous aussi le père et la mère de votre beau-père et de votre belle-mère ?
Le blondinet, qui n'entend rien à l'ironie du président, approuve :

— C'est vrai, il y aurait encore ceux-là. Le magistrat soupire et donne ces utiles indications à l'accusé :

— Quand on dit que voler ses parents ne conduit pas devant les tribunaux, il faut s'entendre. Ici, le mot « parent » n'est pas pris dans un sens général, mais est limité au père et à la mère. Et puis, vous avez volé des personnes qui n'étaient pas vos parents... votre concierge et votre bonne.

— Monsieur le président...
— Quoi, quoi ? Vous allez prétendre que ce sont des cousins ?

— J'ai pas volé la concierge et la bonne... C'est eux qui m'ont prêté de l'argent que je ne leur ai pas rendu.

Comme les témoins nient ce prêt, le président, qui se juge assez éclairé, condamne le blondinet à deux ans de prison avec sursis.

Vol de timbres.

L'accusé a dix-huit ans. Employé pour faire les courses chez un commissionnaire de la rue d'Aboukir, il faisait aussi les poches et les fonds de tiroirs.

On a retrouvé au domicile de ses parents pour six cents francs de timbres.

Le père, un ivrogne quelque peu abruti, est cité comme témoin... d'immoralité.

Il ne put s'expliquer sur la présence des timbres chez lui.

— Je ne crois pas qu'ils aient été volés par Gaston, dit-il. J'ai toujours été honnête.

— Il ne s'agit pas de votre honnêteté.
— Si, tel père, tel fils, qu'on dit. Gaston est bon, doux et pas rapporteur.

Un peu plus tard, comme on dit l'accusé sournois et batailleur, le père constate :

— Moi je ne le suis pas. Mais on n'a jamais un gosse comme soi.

— Votre devoir, déclare le président, vous commandait d'obliger votre fils à rapporter les timbres à son patron.

— Il ne l'aurait pas fait.
— Oui, plaisante le magistrat qui est de fort bonne humeur, il n'est pas rapporteur, vous l'avez dit.

— Voilà !
L'accord est général et comme le gosse manifeste quelque repentir le père se lève pour déclarer :

— Vous voyez, c'est pas un mauvais gars, je vous le disais bien. Seulement, à six ans, il est tombé un jour sur la tête et depuis il s'en ressent. Demandez à son maître d'école qui répétait toujours :

« J'en peux rien faire de votre petit, il est un peu timbré ».
— Et c'est pour cela qu'il a volé pour six cents francs de timbres, sans doute ?
Six mois de prison avec sursis, un mois par centaine.

Photos obscènes.

C'est un simple marchand de photos obscènes qui tient habituellement ses assises au coin de la rue Scribe et des Grands Boulevards.

L'homme a été surpris alors qu'il offrait sa marchandise à des jeunes gens de moins de seize ans.

Arrêté par un agent de la voie publique, il a refusé de suivre l'inspecteur, a insulté ce dernier et lui a porté un coup de poing au visage.

— Le plus imprévu, constate le président, c'est que vous avez reproché à cet inspecteur de faire un métier malpropre. Et vous ?

— Moi ? s'étonne le marchand de photos et de cartes transparentes, on n'a rien à me reprocher. Les dégoûtants, c'est mes clients. Je ne les ai seulement jamais regardés de près, mes photos.

— Elles vous dégoûtent peut-être ?
— Il y a de cela (sic).

Allons, l'inculpé est un bon vivant. Comme le président lui reproche de s'être adressé à des jeunes gens, il riposte :

— Leur âge n'était pas écrit sur leur front. Ils étaient Anglais. Les Anglais ça paraît beaucoup plus vieux que ça n'est.

L'inculpé soupire et ajoute :
— Et puis, quand il y a la crise !
— Vous n'avez qu'à faire un autre métier.

— Facile à dire, mon président, mais où en trouve-t-on sans chômeurs ?
Le magistrat n'insiste pas et laisse la malicieuse question sans réponse.

Comme l'inculpé prévoit qu'une condamnation sévère lui sera infligée du fait de sa révolte, il se fait brusquement tout miel.

— Au fond, dit-il, je n'ai pas voulu frapper l'inspecteur. C'est en me débattant parce qu'il me serrait le poignet et que j'avais encore des photos dans la main. Vous comprenez, il aurait pu abîmer mon gagne-pain.

— Quel dommage ! ironise le président. En tout cas, il est curieux qu'en vous débattant, votre poing soit arrivé justement sur l'œil de l'inspecteur.

— Je n'ai pourtant pas visé. C'est peut-être aussi que l'inspecteur s'est trop penché.

— Vous finirez par dire que c'est lui qui vous a donné un coup d'œil sur votre poing.

— Je ne vais pas jusque là, mais avouez, mon président, que dans cette affaire il n'y a pas de quoi fouetter un chien.

— Ni un inspecteur.
L'inculpé lève les bras et constate, à l'ahurissement du magistrat :

— Mon président, vous êtes dur pour la police !
Trois mois de prison et une amende légère.

Intermédiaire.

Cette petite dame fort bien mise et qui a un air si distingué, est-elle par erreur dans le box d'infamie ?

Point. Il s'agit d'une prétendue intermédiaire qui faisait le coup du chèque et de la commission.

Oh ! sa manœuvre était simple quoique fort ingénieuse.

Elle se rendait chez des commerçants — en particulier des marchands de voitures d'enfants — et annonçait l'arrivée d'une nouvelle maman.

La nouvelle maman se présentait en effet peu après avec un petit six mois sur la conscience. Elle descendait d'une riche auto et semblait très exigeante.

Après avoir examiné toutes les voitures, elle achetait la plus chère et donnait un chèque.

Puis, prétextant un malaise subit, elle s'évanouissait.

On allait chercher des sels, elle revenait à elle et on la reconduisait dans sa voiture.

La future maman partie, le commerçant rentrait dans sa boutique et l'intermédiaire réclamait sa commission.

Mais où était passé le chèque ? On le retrouvait plié en quatre sous la table.

Le commerçant le ramassait, payait la commission, et quand, pour mettre ordre à ses affaires, il voulait classer ledit chèque, il s'apercevait qu'il n'en avait plus en main qu'un de la Sainte-Farce. Pendant la fausse indisposition de la jeune mère au ventre postiche, le vrai chèque avait été échangé contre celui-ci.

Le président s'étonne :
— Cela ne vous rapportait pas gros pour une mise en scène aussi compliquée.

— Oh ! avoue naïvement l'inculpée, on en faisait tant par jour !
L'inculpée reconnaît que sa complice n'était nullement enceinte, mais, par un curieux hasard, c'est elle qui l'est en ce moment. Comme elle pensait bien qu'on ne la croirait pas, elle s'est fait examiner et présente un certificat.

Et cela lui vaut un sursis qu'elle ne paraissait guère espérer.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.



Le suicide de Stavisky

Notre Enquête à Chamonix

CHAMONIX
(De notre envoyé spécial.)

Lorsque, le samedi 6 janvier, j'arrivai à la gare de Lyon, il était environ 21 h. 30. Sur le quai où attendait l'express 615, en partance par Chamonix, une joyeuse animation régnait. Jeunes filles et jeunes gens, équipés comme pour une ascension, surveillaient l'arrivée des porteurs chargés de skis et de piolets.

Départ pour les sports d'hiver ! Comment, au milieu de cette foule bariolée et bruyante, n'aurais-je pas remarqué les trois hommes qui, silencieux, vinrent s'installer dans un compartiment de première classe. Ils étaient, eux, vêtus comme de simples voyageurs, et ne s'en allaient assurément pas goûter les joies de la luge ou du bobsleigh sur les pentes neigeuses des Alpes.

Qui étaient-ils donc ces trois hommes aux regards sévères si différents de leurs compagnons de voyage ?

Ceux que je cherchais, parbleu ! ceux qui devaient prendre l'express 615, quittant Paris à 22 heures précises.

C'étaient le commissaire Charpentier et les inspecteurs Le Gall et Girard, de la Sûreté générale, lancés à la poursuite de Stavisky, le fabuleux escroc...

J'abordai l'inspecteur Le Gall au moment où, ayant oublié d'acheter des journaux, il allait en faire provision à la bibliothèque.

— Je sais où vous allez, lui dis-je, et qui vous avez mission de retrouver. Avez-vous une chance ?

Le policier ne me répondit pas de façon précise :

— Vous comprenez, se contenta-t-il de déclarer, dans ces sortes d'affaires, on n'est jamais sûr de rien. Si nous réussissons, ce sera très beau, trop beau même. Mais, n'est-ce pas, le train met plus de douze heures pour arriver. D'ici là, « il » a le temps de filer !

Pourquoi n'ai-je pas pris le train ce soir-là et ne me suis-je pas assis dans le compartiment où se trouvaient MM. Charpentier, Le Gall et Girard ? Je serais descendu en même temps qu'eux à Cluze, un peu avant Sallanches. De loin j'aurais suivi leurs investigations. Peut-être connaîtrais-je maintenant le secret de la troublante énigme...

J'arrivai quarante-huit heures trop tard. J'arrivai quand Alexandre Stavisky, mortellement blessé d'une balle dans la tempe droite, le lundi 8 janvier après-midi, était mort dans le courant de la nuit suivante, sans avoir repris connaissance.

Mais j'arrivai juste à temps pour entendre circuler les premières rumeurs et les hypothèses tendancieuses que chacun, tout bas, formulait :

— Un suicide ? pensez-vous !

— Il savait trop de choses, « on » l'a descendu.

— Je vous l'avais dit qu'on l'aurait, le pauvre type.

Et cent autres réflexions semblables. Pas un Chamoniard ne prononçait le mot « suicide », sinon en souriant.

Que s'était-il donc passé de si étrange pour que la version officielle, donnée par les enquêteurs et les témoins du drame, soit ainsi sujette à caution. Quels événements s'étaient déroulés entre l'arrivée des trois policiers parisiens à Chamonix et la mort du « financier » à l'hôpital, vers 3 heures du matin ?

Une rapide enquête me permit de connaître les points troublants de l'histoire et d'en dresser une liste. Que voici, sous forme de questions — ce qui me semble le plus logique :

1° Pourquoi est-ce à 15 h. 50 seulement qu'on entend, près du Vieux Logis, un coup de feu, alors que depuis 14 heures la villa est cernée ?

2° Pourquoi le commissaire Charpentier fait-il appeler un photographe avant le médecin, dans le but évident de prendre toutes les précautions nécessaires pour dégager la responsabilité de la Sûreté générale ?

3° Pourquoi les témoins du drame, c'est-à-dire les gendarmes interrogés par les journalistes, déclarent-ils qu'ils n'ont rien à ajouter au récit officiel et que, pour plus amples renseignements, il n'y a qu'à s'adresser à « ces Messieurs de Paris » ?

4° Pourquoi, aussitôt après le suicide de l'escroc, la consigne du silence régnait-elle en maîtresse et les enquêteurs, enfermés de longues heures dans la villa tragique, se refusent-ils à toute déclaration ?

5° Pourquoi les policiers, sachant que Stavisky avait, paraît-il, l'intention de se suicider au moment d'être pris, n'ont-ils pas tendu une habile souricière, afin de le prendre vivant ?

6° Pourquoi, un peu avant le coup de revolver, un des inspecteurs a-t-il conseillé au lieutenant de gendarmerie de s'éloigner du Vieux Logis, avec quelques-uns de ses hommes, afin, disait-il, « de donner le change » ?

7° Pourquoi a-t-on laissé le blessé près de deux heures sans soins, étendu sur la descente de lit de la chambre sanglante ?

8° Pourquoi enfin, lorsque le désespéré eut été transporté à l'hôpital de Chamonix, le directeur de cet établissement écarta-t-il énergiquement nos confrères de la presse locale et refusa-t-il de leur fournir la moindre indication ?

Pourquoi ? oui, pourquoi ?

J'ai éclairci quelques-unes des questions que je viens d'énumérer et qui reflétaient l'opinion publique. Mais d'autres sont restées obscures. Voyons d'abord les premières.

Et voici le récit que me fit M. Chatou, propriétaire du Vieux Logis :

— Voilà, expliqua le brave homme, ça a commencé un peu avant deux heures de l'après-midi. J'étais dans mon magasin lorsque trois messieurs sont arrivés qui se sont faits connaître comme étant de la Sûreté de Paris. Ils m'ont dit qu'ils recherchaient Stavisky, qu'ils croyaient savoir qu'il était réfugié au Vieux Logis et que le mieux, pour s'en rendre compte, était de simuler un visite, comme si je montrais ma maison à d'éventuels locataires.

« J'acceptai. Lorsque nous arrivâmes, il y avait déjà des gendarmes autour de la villa. Toutes les portes étant fermées, je pris une échelle. Je pénétrai par une fenêtre seulement poussée et je vins ouvrir une porte par laquelle entrèrent le commissaire Charpentier et ses deux inspecteurs.

« Nous avons fouillé une bonne partie de la maison lorsque, après avoir visité la salle à manger, nous avons voulu ouvrir une porte donnant sur une chambre d'angle et où se trouvait Stavisky. Cela, d'ailleurs, je l'ignorais. Nous avons essayé d'entrer dans la pièce, mais elle était fermée à clef. Je suis alors descendu au sous-sol avec les deux inspecteurs, tandis que le commissaire restait seul devant la porte, aux aguets.

« Au bout d'un assez long moment, M. Charpentier vint nous rejoindre et nous déclara que, n'ayant entendu aucun bruit dans la chambre verrouillée, il allait téléphoner à Paris pour demander des instructions.



Dans cette chambre, villa du Vieux Logis, à Chamonix, Stavisky a été trouvé mort au pied de son lit, la tête baignant dans le sang. Cadre d'une fin qui reste mystérieuse, et même, pour certains des familiers de l'escroc, inexplicable. (F. P.)

« Il se rendit dans une villa voisine et en revint vers quatre heures moins dix en disant qu'il avait reçu l'ordre de pénétrer.

« C'est alors que nous sommes allés tous quatre dans la salle à manger et que, en ma présence, les policiers ont essayé d'ouvrir la porte avec des clefs. A ce moment, j'ai entendu une voix inconnue qui demandait :

« — Qui est là ?

« Le commissaire répondit :

« — Ouvrez !

« Puis ce fut la détonation. Je sortis...

« Quelques instants plus tard, les inspecteurs sortaient à leur tour de la villa, venaient briser le carreau de la porte extérieure de la chambre, y pénétraient et trouvaient le blessé étendu sur le parquet.

Tel est la version, digne de foi, de M. Chatou, qui a entendu mais n'a rien vu. Elle tente sans doute d'expliquer pourquoi deux heures s'écoulèrent entre l'arrivée des enquê-



M. Louis Rollin, qui devait interpellier au sujet de l'affaire Stavisky, arrive à la Chambre. (K.)

teurs à la villa et le claquement du revolver.

— Nous avons fouillé une bonne partie de la maison, dit M. Chatou...

Or, le Vieux Logis ne se compose que de trois pièces ! L'explication est pour le moins choquante.

Ce fut le Dr Jamin, gendre de M^e de Saint-Auban, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, qui me donna les raisons pour lesquelles le blessé était resté si longtemps sans soins :

« Lorsque j'arrivai à la villa où le drame s'était déroulé et où un coup de téléphone me mandait, il y avait déjà là un photographe qui prenait des clichés suivant les instructions que lui donnait un homme. Ce dernier se présenta :

« — Commissaire Charpentier.

« Je voulus aussitôt prodiguer des soins au blessé, étendu sur le sol et qui perdait son sang en abondance, mais le policier d'un geste m'arrêta :

« — Il faut demander des ordres au parquet de Bonneville.

Le transfert de la dépouille de l'escroc, dans la neige, jusqu'au cimetière de la cité savoyarde. A droite: M^{me} Stavisky, soutenue par un inspecteur, pleure son mari mort. Aucun des innombrables obligés ou « amis » de Stavisky n'était là. (F. P.)

« Ce que je fis téléphoniquement. Le procureur de la République me dit qu'il ne fallait toucher à rien, absolument à rien, tant que les constatations ne seraient pas terminées. Il s'écoula ainsi de longues minutes, sans que je puisse rien faire pour le malheureux, sinon éponger avec mon mouchoir, le sang qui coulait de sa bouche.

« Enfin les policiers eurent terminé leur besogne et je pus faire transporter le désespéré à l'hôpital où je lui prodiguai les premiers soins, avec l'aide du Dr Agnel. La blessure qu'il portait était caractéristique : le coup avait été tiré à bout touchant.

— Dans ces conditions, docteur, demandai-je, le suicide ne ferait aucun doute.

— Aucun. A moins que...

Le Dr Jamin hésita un instant avant que d'achever sa pensée :

— A moins, bien entendu, qu'on ne l'ait tué par surprise en lui appuyant le revolver sur la tempe droite.

Le sympathique praticien m'expliqua ensuite qu'il était fort surpris de n'avoir pas été interrogé, après le décès de l'aventurier, par les magistrats du parquet de Bonneville et de n'avoir pas été admis à l'autopsie du cadavre.

— J'ai même écrit à ce sujet, ajouta le Dr Jamin, à mon beau-père, M^e de Saint-Auban.

Et la longue absence, inexplicable, de Voix et de son amie au moment où policiers et gendarmes ouvraient la maison ! Et ces lettres d'adieux retrouvées le lendemain seulement du drame, alors qu'une minutieuse perquisition avait été effectuée le premier jour ! Et les versions différentes données par les inspecteurs à quelques heures d'intervalle !

Que de mystère ! Et je laisse volontairement de côté les histoires de la deuxième douille et des trois blessures.

J'ai vu le cadavre. C'est faux !

Il n'en reste pas moins que là-bas, dans la riante petite ville, pleine actuellement d'élégants hivernants, la version du suicide laisse les gens sceptiques. Pourtant la minutieuse enquête ordonnée par le procureur général de Chambéry, M. Liénard, une belle figure de magistrat, a démontré que Stavisky n'avait pu être assassiné à 15 h. 50, que trop de choses empêchaient l'admission de cette version.

On chuchote que Stavisky a été frappé bien avant l'arrivée des policiers, par quelqu'un qui pouvait l'approcher de près et se tenir derrière lui sans qu'il se méfiât.

— Pensez donc, m'a dit un voisin de la villa désormais close, comme tout s'expliquerait alors si bien. Un homme a tiré sur Stavisky, pour lui clore la bouche à jamais. Mais le blessé n'est pas mort tout de suite. On a attendu longtemps mais, derrière la porte, on entendait toujours les râles de l'agonisant. Ça ne pouvait durer éternellement. Les policiers sont arrivés...

— Mais le coup de revolver ?

— On n'a jamais dit qu'il avait retenti dans la pièce même. Derrière la maison il n'y avait personne, pas même un gendarme. Quelqu'un a pu tirer, pour donner le change et faire croire au suicide.

— Et les lettres, qui sont bien de l'écriture du mort ?

— Ne croyez-vous pas qu'on a pu dire à Stavisky :

« — Écrivez donc des lettres pour annoncer votre intention de disparaître. Comme cela, lorsque vous aurez passé la frontière on croira que vous vous êtes suicidé en vous jetant dans quelque crevasse.

Et, imprudemment, l'escroc a écouté son exécuteur. Voilà.

Franchement, ce ui qui me disait tout cela avait, ce soir-là, de bien curieuses idées en tête...

GEORGES CHAPERON.



Les six prisonniers de Bayonne

BAYONNE

(De notre envoyé spécial.)

A l'instant où j'écris ces lignes, ils ne sont que six, mais que nous réserve demain ? Ce que je puis toujours dire, c'est que la prison est en effervescence et qu'on aménage de nouvelles cellules.

Bayonne est une ville charmante, son café Farnié respire la bonne odeur des riches cafés de province d'autrefois, point de marbre ni de percolateur, mais des dorures et de profondes banquettes de velours rouge ; l'esplanade sur les bords de l'Adour est balayée par les vents frais du Pays basque, les petites rues qui grimpent vers l'église sont charmantes et vieillottes, mais pour certains, depuis quelques temps, Bayonne offre beaucoup moins d'avantages. Elle a un juge et une prison que d'aucuns ne sont pas prêts d'oublier.

Je suis allé plus d'une fois à l'arrivée, le matin, du rapide Côte d'Argent et je n'en ai pas vu descendre que de fortunés étrangers en mal de repos ou de plaisir. J'ai vu descendre aussi, sur le quai, des hommes connus qui disparaissaient encadrés de deux inspecteurs.

Ils avaient confortablement voyagé en sleeping, ils avaient une dernière fois goûté les joies du bien-être, puis, dans le petit matin blême, cela avait été le changement à vue. Courte station au palais de justice, puis transport rapide sans tambour ni trompette à la prison.

Je sais que beaucoup étaient venus au Pays basque armés de courage et d'espérance.

— Si l'on m'attaque, je me défendrai, disaient-ils, je donnerai des noms.

— On va bien rire, prédisait un autre.

— Je vais tout déballer, assurait un troisième.

Ces messieurs débarquaient armés d'épées de Damoclès.

Mais personne n'a ri et personne n'a rien déballer. M. d'Uhalt, jeune juge imberbe et potelé, est intraitable. Aucune épée de Damoclès n'est tombée sur la tête de quiconque, et ces messieurs, en quittant le juge, avaient laissé leurs sourires en consigne dans son cabinet.

C'est une vieille prison que la Villa Chagrin, joli surnom en vérité. Elle dresse la grisaille de ses murs extérieurs, là-bas à l'autre extrémité de la ville, passé le pont Saint-Esprit, passé presque les faubourgs.

C'est une prison cellulaire, c'est-à-dire que chaque prisonnier est isolé, vit, dort, mange, travaille toujours seul dans une petite pièce de six mètres de long sur deux de large, mal éclairée, et où chaque objet est fortement scellé au mur, de peur qu'il ne puisse servir d'arme contre un gardien.

Le jour, chaque prisonnier a droit à deux courtes promenades à l'air libre dans la grande cour divisée en quart de brie, comme on dit.

Passé la petite porte d'entrée se trouve une courte sombre où, miracle, poussent quelques fleurs. Ensuite, un étroit couloir mène, à gauche, au quartier des hommes, à droite, au quartier des femmes.

Le quartier des hommes n'est autre qu'un vaste rectangle limité par de x étages de cellules. Au milieu de ce rectangle fume un gros poêle de fonte. Il est nettement insuffisant, ce pauvre poêle, et ne réchauffe personne.

Tant qu'il n'y avait que gens de peu d'importance dans les cellules, on les y

laissait trembler de froid. La température moyenne, la nuit, est de 2° au-dessus. Maintenant que dorment à l'ombre députés et journalistes, les compétences se sont émues. La Commission des prisons se réunit et, avant que le chauffage central soit installé, les détenus sont désormais autorisés, en payant trois francs par jour, à avoir dans leur cellule même un petit poêle à pétrole.

Tissier refusa net de se préoccuper de ces questions de ménage.

— Je n'ai pas d'argent et ai d'autres préoccupations en tête, trancha-t-il.

MM. Hayotte, Dubarry, Garat, Darius et Aymard acceptèrent. Journées monotones et désespérantes que celles que passent là ces vedettes de l'actualité, et si les nuits deviennent dangereuses pour leur santé, ils arriveraient peut-être un peu trop vite à bout de résistance. Il est vrai qu'ils avaient débarqué avec armes et bagages, couvertures et thermos.



Un policier sort ici du domicile personnel de M. Dubarry, directeur de la Volonté, emportant quelques documents saisis, et d'ailleurs immédiatement mis sous scellés. (R.)

Mais revenons à l'historique et à la présentation de la villa Chagrin, prison départementale.

La prison a été construite au siècle dernier, dans le quartier Saint-Esprit ; avant elle était située rue Sabaterie, et plus avant encore rue Mayou, petite rue bayonnaise aujourd'hui disparue. Elle s'appelait alors la maison du Roi.

Elle avait fort triste réputation alors, elle l'a gardée aujourd'hui ; il est vrai qu'elle offre l'incontestable avantage d'être cellulaire, et ainsi les jours de détention comptent double. Et dans ses couloirs, dans ses préaux, circule un homme important soudain, très important, mais aussi fort ennuyé de voir toutes ses petites habitudes troublées, c'est le père Boucher, gardien-chef. Et maintenant il se promène toujours affairé, faisant cliqueter son gros trousseau de clefs.

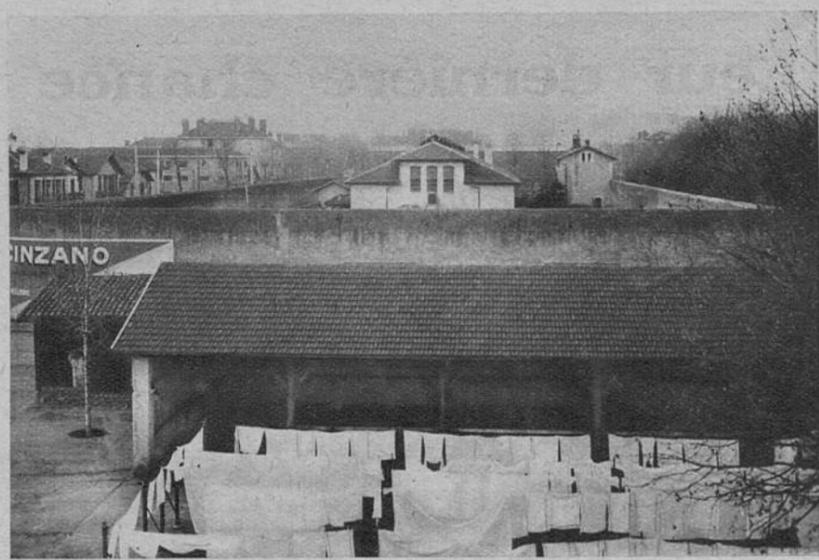
— Si on m'avait laissé faire, je remportais un grand succès et j'aurais remboursé tout le monde en gagnant beaucoup d'argent. Au lieu que voilà tout perdu !

Et il avait peut-être raison. Ce fut toujours son procédé. Dans l'affaire du Crédit Municipal d'Orléans, il remboursa avec les fonds gagnés dans une autre affaire. Il voulait rembourser les faux bons de Bayonne avec le gain des bons agraires hongrois.

Il avait aussi d'autres moyens de se procurer de l'argent. Son écurie de courses n'avait pas seulement pour lui une valeur de présentation mondaine. C'était une source de gain. Dès qu'il avait un bon cheval, bien coté, il le faisait « retenir » par un jockey complaisant. Et, ayant parié la forte somme pour le concurrent, il gagnait à coup sûr.

Au jeu, il avait des moyens plus compliqués qui ne furent pas toujours surpris. Stavisky appartenait à la Sûreté générale, section politique. Il y rendit de grands services. C'est après la condamnation encourue et jamais encore prononcée pour l'affaire de vol de titres où il était poursuivi par plusieurs agents de change qu'il offrit ses services à la police.

Mais il n'appartint jamais à la Préfecture. Il ne se rendit qu'une seule fois au cabinet de M. Chiappe. En dépit de la recommandation d'un avocat parlementaire influent, il fut reçu debout, avec une froideur glaciale, et congédié en deux minutes.



Vue de la prison de Bayonne. (R.)

L'existence paraît aux inculpés, on le pense, bien extraordinairement monotone.

Aux heures des repas, une petite vieille qui tient une gargotte dans les environs apporte des plats chauds. Cela se passe régulièrement à dix heures et à cinq heures.

— Au début, dit-elle, ils voulaient tous des plats différents, un voulait ça, un autre voulait autre chose. Ce n'était pas si compliqué que ça ce qu'ils me demandaient. Mais moi je n'en sortais plus. Alors je fais de mon mieux, je leur fais à tous à peu près la même chose et j'espère qu'ils sont contents.

Ils sont contents ! C'est à voir, des Tissier, des Hayotte, des Garat, on sut dès le début qu'ils en auraient pour quelque temps et aussitôt ils adoptèrent avec une certaine philosophie qui n'écarte pas la prostration leur nouvelle existence. Mais les autres qui nourrissaient l'espoir d'une prompt libération, qui ne s'apprêtaient qu'à deux ou trois nuits au plus de régime pénitentiaire, se trouvent plus dépités et plus abattus que les autres.

Tout le jour ils établissent des défenses irréfutables, puis ils se mettent à espérer en un nouvel interrogatoire tout proche.

Celui-ci qui avait menacé et qui s'est tu espère maintenant en une heureuse intervention de ses amis parisiens.

Ah ! les heures sont longues !

Les premiers jours encore la prison retentissait des allées et venues des avocats, M^e Jean-Charles Legrand, Campinchi, Gabriel, Lowel, Fraissanges, mais ces souffles de vie qui venaient de l'extérieur ne sont plus. Ils s'en vont retournés à Paris.

Les distractions ne sont point telles qu'on puisse rejeter la moindre. C'est peut-être avec un secret espoir que beaucoup espèrent dans la venue de nouveaux compagnons de misère.

Qu'on se souvienne du cri du cœur de Tissier au moment de l'arrestation de Garat.

— Enfin, je ne suis plus tout seul !

Et les vingt-cinq autres détenus, petites valeurs, petits voleurs, petits escrocs, ne font pas parler d'eux, ils se tiennent bien sagement à leur place. Ils ne bronchent pas, ils savent qu'on a d'autres chats à fouetter.

Et la nuit avec sa tristesse réunit tout ce monde dans le même cauchemar ou dans le même anéantissement.

Le grand silence de la prison est parfois déchiré par un cri affreux. Ce n'est pas qu'on martyrise un prisonnier, mais en face la rue se dressent les abattoirs et la nuit on y tue des bêtes.

La villa Chagrin a aussi un autre nom, on l'appelle plus sinistrement l'Abattoir !

PHILIPPE ARTOIS.

STAVISKY (Suite de la page 7.)

Présentement, il est un point qui préoccupe l'enquête matérielle. Au moment où Stavisky quitta Paris, il négocia pour une centaine de mille francs de bijoux. Mais il avait sur lui, dissimulés dans une ceinture, une dizaine de millions de diamants. Ces joyaux précieux n'ont pas été retrouvés. Que sont-ils devenus ? Où sont-ils ?

L'enquête a recherché quelles affaires subventionnaient Stavisky. Et qui faisait ces affaires avec lui.

Ce qu'on a pu établir, c'est le mécanisme par lequel il assemblait des capitaux qu'il se remboursait après si le coup réussissait.

Il avait commencé au temps où, dès 1908, il dirigeait Marigny. Il n'avait pas un sou, pour exercer sa direction. Alors, il faisait appel à du personnel en réclamant un cautionnement de ses futurs employés.

Il y eut plus de cautionnements que d'employés. Et les cautionnements disparurent.

Stavisky fut arrêté et condamné. Mais il expliqua :

— Si on m'avait laissé faire, je remportais un grand succès et j'aurais remboursé tout le monde en gagnant beaucoup d'argent. Au lieu que voilà tout perdu !

Et il avait peut-être raison. Ce fut toujours son procédé. Dans l'affaire du Crédit Municipal d'Orléans, il remboursa avec les fonds gagnés dans une autre affaire. Il voulait rembourser les faux bons de Bayonne avec le gain des bons agraires hongrois.

Il avait aussi d'autres moyens de se procurer de l'argent. Son écurie de courses n'avait pas seulement pour lui une valeur de présentation mondaine. C'était une source de gain. Dès qu'il avait un bon cheval, bien coté, il le faisait « retenir » par un jockey complaisant. Et, ayant parié la forte somme pour le concurrent, il gagnait à coup sûr.

Au jeu, il avait des moyens plus compliqués qui ne furent pas toujours surpris. Stavisky appartenait à la Sûreté générale, section politique. Il y rendit de grands services. C'est après la condamnation encourue et jamais encore prononcée pour l'affaire de vol de titres où il était poursuivi par plusieurs agents de change qu'il offrit ses services à la police.

Mais il n'appartint jamais à la Préfecture. Il ne se rendit qu'une seule fois au cabinet de M. Chiappe. En dépit de la recommandation d'un avocat parlementaire influent, il fut reçu debout, avec une froideur glaciale, et congédié en deux minutes.

par le préfet, à qui il se plaignait de la surveillance dont il était l'objet de la part de la police judiciaire. Il se retira stupéfait et furieux.

Tandis qu'une commission parlementaire devra rechercher les compromissions politiques, le conseil de l'Ordre des avocats recherche les fautes commises par des défenseurs qui ont pu commettre les règles de la dignité professionnelle ou de la simple intégrité.

Le conseil de l'Ordre a décidé de convoquer à sa barre les membres du barreau dont le nom a été prononcé avec insistance à l'occasion de l'affaire Stavisky.

Ainsi devront s'expliquer des avocats, et non des moindres. D'abord, M. Bonnaure, député de Paris et avocat de Stavisky, qui accompagnait à l'étranger et fréquentait amicalement un client dont il n'ignorait pas le passé, M. André Hesse, ancien ministre, qui obtint des remises non justifiées. Et, aussi, M. Dalimier, dont on sait les circulaires qui provoquèrent sa démission.

C'est la première fois qu'un ancien ministre de la Justice devra rendre des comptes à un conseil de l'Ordre pour des faits qui ne sont pas étrangers à sa charge.

Et ces comparutions devant leurs pairs du Palais ne les gardent pas de répondre des mêmes faits devant leurs pairs du Parlement.

Un seul a subi le châtement. C'est Stavisky. Mais le principal coupable n'est pas le plus coupable.

XXX.

Un formidable scandale cinématographique va éclater

Après la fabuleuse affaire politico-financière du Crédit Municipal de Bayonne, un nouveau scandale, aussi important, est-il sur le point d'éclater ? Le monde du cinéma serait, cette fois, touché.

Ne dit-on pas en effet que les dirigeants d'une importante firme sont actuellement l'objet d'une enquête minutieuse, menée par les services de la Sûreté générale. Les déficits frauduleux atteindraient près d'un demi-milliard et de nombreuses personnalités de la politique et de l'industrie seraient mêlées à cette affaire.

On chuchote même que les policiers ont à peu près terminé leurs investigations et que des arrestations ne sauraient tarder.

Décidément l'époque est aux scandales !



M^{me} Stavisky, femme du maître escroc, est vue ici à Biarritz, l'été dernier, quand elle venait d'obtenir le premier prix du concours d'élégance automobile. Depuis... (F.)

Leur dernière chance



Voici, réunis dans l'infirmierie, après être passés à la « piqure mortelle », les dix convicts américains qui se sont offerts comme volontaires pour une expérience médicale. S'ils vivent, ils seront libres... Mais six d'entre eux sont déjà bien malades...

(De notre corr. part. en Amérique.)
DANS la cour du pénitencier de Parchman, État de Mississippi, une affiche fut apposée par les soins du gouverneur... Aussitôt les forçats de la lire, groupés autour comme un essaim d'abeilles à la ruche.

Boys! disait en substance cette proclamation, pour tous ceux d'entre vous qui sont condamnés à plus de vingt-cinq ans de servitude pénale, une chance s'offre...

Le laboratoire civil de la ville de Parchman poursuit actuellement des études très sérieuses sur la maladie du sommeil et sa propagation. Ceux d'entre vous qui accepteront de se faire piquer par un moustique porteur de microbes virulents et qui en réchapperont seront mis sans délai en liberté. Se faire inscrire au greffe de la prison.

Ils étaient huit cents, derrière les barreaux de la geôle de Parchman; et trois cents étaient dans les conditions requises. Un condamné à mort, entre autres, s'offrit; mais la chaise électrique l'attendait; et la lumière du jour n'était plus pour lui...

Il en fallait dix. Dix, qui savaient qu'ils n'avaient pas une chance sur mille de s'en tirer. Valait-il mieux la vie affreuse, monotone, sans espoir et sans lueur de la prison? Ou le coup de dés de la « dernière chance »? Finalement, ils furent soixante à accepter de se soumettre à l'aiguillon du moustique mystérieux. Mais les médecins voulurent choisir. L'un après l'autre, ils examinèrent les candidats. Ils en conservèrent dix, parmi les plus sains, les plus forts. Chose étrange! il s'en trouvait trois de l'ancienne même bande, un « mob » de gangsters, condamnés tous trois à perpétuité.

Les forçats s'attendaient à des expériences extrêmement compliquées et sans doute douloureuses. Les prises de sang et examens microscopiques les avaient impressionnés. La piqure elle-même ne fut rien.

Les moustiques sélectionnés pour ce macabre office avaient été réunis dans une cage spécialement agencée où somnolait un chimpanzé ramené d'Afrique à grands frais, et qui avait contracté la maladie du

sommeil dans une région particulièrement dangereuse du Cameroun.

Sous le contrôle des docteurs, les moustiques piquèrent le singe, qui n'eut pas une réaction. Quand on supposa que les germes microbiens chariés par le sang étaient passés dans le corps des bestioles, on récupéra nos moustiques avec un filet à papillons. Chacun d'eux fut enfermé dans une ventouse de verre soigneusement bouchée.

Les condamnés défilèrent alors à l'infirmierie, où une jeune assistante-doctoresse renversait sur le bras nu de chaque convict l'une des ampoules. Le moustique, réveillé par la perspective d'un bon repas, après quelques évolutions aux parois de la ventouse, finissait par se poser sur la peau et par remplir son office. Dès que la peau, rougie, se soulevait d'une cloque, on récupérait l'animal, et on passait à un autre des « sujets d'expérience ».

Ainsi, les dix volontaires, sans qu'un pli de leur figure ait trahi une émotion quelconque, se soumièrent au traitement. Puis ils se firent photographier en groupe. Et, ma foi, l'on est obligé de constater qu'à part un ou deux, ils n'ont pas de mauvaises têtes.

Cependant, un surveillant veillait à ce qu'aussitôt sortis des mains de la doctoresse, ils ne découvrirent un moyen de rendre inoffensive la terrible piqure! Par succion, comme l'on fait pour le venin de serpent; ou encore par cautérisation de la minuscule plaie.

Maintenant, ces hommes rejetés de la société, et qui ont risqué la mort pour revivre, attendent les effets des nouveaux et audacieux traitements essayés sur eux. Aux dernières nouvelles, six d'entre eux sont en proie à la fièvre et ont perdu tout appétit. Ils ne souffrent pas. Mais les médecins croient déceler chez eux les symptômes soit de l'encéphalite léthargique, soit de la maladie du sommeil... L'une ou l'autre de ces affections assez mal connues qui font tant de ravages aux colonies, et dont l'une nous accablait pendant la guerre, tandis que l'autre n'était transmise, croyait-on jusqu'à présent, que par l'intermédiaire de la mouche tsé-tsé.

Le sacrifice des convicts de Parchman n'aura pas été inutile, s'ils succombent. Mais des hommes qui, pour échapper à l'enfer du bague yankee, ont osé « cela » mériteraient sans doute que le Destin fit grâce, et que la mort, pour une fois, reculât.

JOHN PEARSON.

LES DEUX AMOURS DE DAVE LAMSON

(Suite de la page 5.)

Confronté avec l'aubergiste, ce dernier avait formellement reconnu Lamson qui, du reste, ne lui était pas étranger et se souvenait d'avoir servi au couple une légère collation, lors de son passage dans son établissement. Dave et la femme étaient ensuite partis dans la direction des bois et peu après le premier revenait seul, expliquant que sa compagne l'avait planté là à la suite d'une dispute des plus fâcheuses.

Devant ce témoignage accablant, Lamson n'avait plus cherché à nier et confessa son crime.

Le procès du meurtrier de Mrs. Allene Lamson n'a pas duré moins de quatre audiences et s'est terminé par la condamnation à mort de l'accusé.

Contrairement aux autres États américains, la Californie, fidèle à ses traditions, a conservé son ancien mode d'exécution. Aussi Dave Lamson sera-t-il haut et court pendu d'ici quelques jours dans la prison de Saint-Quentin, où on vient de le transférer, après son emprisonnement à San José.

R. N.

On accuse, on plaide, on juge...

Clément Bredelle, l'as de l'évasion.

Dans un immeuble paisible de la rue Condorcet, M. Bair, fonctionnaire retraité, chevalier de la Légion d'honneur, louait, l'an dernier, un appartement, une digne gouvernante à l'allure respectable s'occupait du ménage, tandis qu'une jeune femme à l'élégance discrète venait parfois voir M. Bair, qui disait d'elle à sa concierge : — Nous nous marierons un jour ou l'autre.

Et la brave portière de murmurer : — Quel charmant homme, quel bon locataire!

Généreux en effet, la pièce facile, la main tendue et pas fier.

Pensez donc, contait volontiers la dame du cordon, un homme comme lui... et qui a le ruban rouge, eh bien! il fait tous les soirs sa partie avec les agents du quartier.

De fait, les agents du quartier, partenaient attirés de la « belote » quotidienne de cet excellent M. Bair, ne tarissaient pas d'éloges sur le compte de leur nouvel ami.

Un soir, alors que deux commerçants, un agent et M. Bair, impeccable dans un costume gris clair, jouaient aux cartes, trois personnages entrèrent dans le café... l'un d'eux mit la main sur l'épaule de M. Bair en prononçant :

— Je vous arrête, vous êtes bien Clément Bredelle ?

Pour vous servir, fit plein de gouaille Bair-Bredelle, onze fois condamné, passible de la relégation et bien connu du service pénitentiaire sous le sobriquet de « l'as de l'évasion ».

Les agents du quartier, le fruitier, le charcutier et la concierge de ce digne M. Bair n'en revenaient pas : quoi! menottes aux mains — mais sourire aux lèvres — c'était Clément Bredelle cambrioleur notoire? Eh oui, Bredelle Frégoli s'était un instant mué en honorable citoyen, mais il fallait bien se rendre à l'évidence : il sortait de prison et y retournait... sous bonne escorte.

Curieux homme en vérité que ce Bredelle : né en 1886 dans un coin bourguignon, il n'a jamais exercé d'autre profession que celle de voleur, si tant est que le fait de voler puisse être considéré comme une profession.

En 1925, détenu à la prison de Loos, dans le Nord, il s'évada; faisant preuve d'une audace incomparable, il n'est pas repris et cette peine est couverte par la prescription.

Mais pour recel et port illégal de décorations — car Bredelle volontiers se bombarde chevalier, voire officier de la Légion d'honneur — il est condamné en janvier 1933 à trois ans de prison et purge cette peine à la prison de Poissy.

Là, Bredelle se fait remarquer par son zèle, son obéissance et son respect du règlement, quand on le félicite, modeste, il répond :

— Oui, je le connais bien ce règlement... j'ai passé une partie de ma vie en prison!

Aussi lorsqu'un nouveau directeur doit venir s'installer à la maison centrale, fait-on appel au serviable Bredelle, si complaisant, si adroit.

L'appartement de M. le directeur va être nettoyé, rafraîchi, remis à neuf, dit le gardien-chef, Bredelle se chargera de cette tâche!

Tout l'honneur sera pour moi! réplique le détenu en s'inclinant.

Pinceaux à la main, il repeint les murs, comme il paraît fort occupé, les gardiens se préoccupent d'autres prisonniers... tous ne sont pas aussi doux que Bredelle, n'est-ce pas!

Bredelle est seul... il lâche ses pinceaux, quitte son uniforme de bure pour revêtir un costume et un pardessus se trouvant dans l'armoire directoriale, il prend les clés et s'en va majestueusement vers la porte... salué bien bas par les gardiens,

qui croient voir le nouveau directeur...

Encore une fois, Clément Bredelle, as de l'évasion, après la clef des champs, après avoir pris celle de la lourde porte de la maison centrale de Poissy.

On le recherche longtemps sans le retrouver, il se signale pourtant par quelques cambriolages et quelques vols, mais toujours la police arrive trop tard... un jour pourtant elle découvre Clément Bredelle, repris de justice, as de l'évasion, sous l'apparence respectable de ce bon M. Bair. — Je suis fait! se contenta-t-il de murmurer doucement.

Jusqu'à quand ?

Clément Bredelle restera-t-il longtemps en prison? sa fantaisie et son amour de la liberté reprendront-ils le dessus sur sa bonne volonté de détenu? Qui sait?

Quoi qu'il en soit, sous des inculpations multiples et variées, il comparaitra prochainement devant la treizième chambre correctionnelle où M^e Paul Henriquet aura la lourde tâche de le défendre.

Pourtant ce paradoxal personnage eut pendant la guerre une conduite superbe : trois fois blessé, trépané, cinq fois cité à l'ordre du jour, il porte à sa boutonnière — très légitimement — la médaille militaire, à côté de la Légion d'honneur qu'il arbore... illégalement.

Frimas et nudité.

Une femme nue a-t-elle le droit d'être frileuse? Peut-être penserez-vous, ô lecteurs! que si cette femme est frileuse, elle n'a qu'à cesser d'être nue... Impossible, quand on est danseuse nue.

Or, M^{lle} Paule Fleurville tient ce rôle dans un établissement montmartrois, et ce rôle, par cinq ou six degrés au-dessous de zéro, n'a rien de réjouissant.

J'ai froid! gémissait la danseuse chaque fois qu'elle arrivait en scène.

Sous le fallacieux prétexte que le mouvement réchauffe, le directeur du cabaret conseillait à M^{lle} Fleurville de danser... avec chaleur, mais les conseillers ne sont pas danseurs sans voiles et se rendent difficilement compte du froid qui saisit Phryné lorsqu'elle n'est vêtue que d'une feuille de vigne.

Et ladite Phryné, lasse des applaudissements d'un aréopage montmartrois, abandonna son rôle et la salle glaciale, ce qui lui valut d'être assignée par son directeur mécontent devant le juge de paix du IX^e arrondissement.

M^{lle} Fleurville, charmante sous une stricte robe de lainage très montante et un manteau de lourde fourrure, vint plaider *pro domo* :

— Il est, dit-elle en substance, impossible de danser nue dans une salle qui n'est pas chauffée.

Et le juge de paix, estimant l'argument appréciable, a chargé un expert d'examiner les faits de la cause, c'est-à-dire de se rendre compte de la température de la salle dans laquelle la danseuse devait évoluer... nue... absolument nue.

Marchande de médailles et demi-mondaine.

Une église a, nul ne l'ignore, son petit personnel, s'il est permis de dire, lequel comprend généralement le bedeau, la chaisière, le suisse, la marchande de médailles et autres seigneurs de moindre importance.

Or, tout ce monde ne vit pas toujours en bonne intelligence... c'est, par exemple, le cas de la marchande de médailles d'une église montmartroise et du restant du personnel, lequel alla jusqu'à dire que cette brave femme était une ancienne demi-mondaine qui, sur le retour et pour se faire pardonner les fredaines de sa jeunesse, s'était mise à vendre des médailles pieuses.

L'histoire vint aux oreilles d'un journaliste qui, dans un hebdomadaire, ne craignit pas de la conter à ses lecteurs avec force détails :

— La mère X..., écrivit-elle en donnant sans ambages le patronyme de la brave femme, est une vieille taupe qui, malgré son métier modeste, a de l'argent; n'a-t-elle pas perdu 50 000 francs dans le crack Oustric.

Un long article dans le même style s'abattait sur le crâne de la malheureuse marchande de médailles, que l'auteur de l'article accusait, pour terminer, d'être la bonne amie du suisse.

La marchande de médailles se jugeant offensée a assigné, par l'organe de son avocat, M^e Gavelle de Roany, le journal et le journaliste en dommages-intérêts.

L'audience de la 12^e chambre correctionnelle promet d'être fertile en incidents savoureux, surtout si la marchande de médailles escortée du suisse — son pseudo-ami — de la chaisière et du bedeau — ses ennemis — vient personnellement conter ses malheurs.

SYLVIA RISSER.

Un brave auxiliaire de la Police

UN brave auxiliaire de la police vient de mourir. Il s'agit de « Bobby Satan of Somogy ».

Ce nom vous est inconnu ?

C'était celui qui portait un excellent chien policier de Pecs, en Hongrie, qui appartint pendant dix ans à un inspecteur de police hongrois et prit part à toutes les grandes affaires criminelles de ces dernières années.

« Bobby Satan of Somogy » avait du flair. Témoin cette petite anecdote :

Un jour, un double meurtre accompagné d'un cambriolage ayant été commis, le brave chien sauta à la gorge d'un gendarme assistant à l'enquête. Les policiers se montrèrent fort déçus de cette erreur — la première — de Bobby et commençaient à désespérer de ses talents.

Mais quelques semaines plus tard, l'enquête établissait que le criminel n'était autre que le gendarme auquel s'était attaqué le chien détective.

Le cadavre de « Bobby » a été livré au naturaliste et prochainement la bonne bête empaillée aura sa place au musée de Pecs.

« Bobby Satan of Somogy » sera entouré des prix et des trophées glorieux remportés au cours de sa carrière policière, c'est-à-dire vingt-huit médailles en or et en argent, une dizaine de coupes et autres récompenses...

PROCHAINEMENT :

Les demi-vierges de Hyde-Park

ÉTUDE GRATUITE DE VOTRE VIE

Il y a des choses que

NOUS DEVONS SAVOIR

Une connaissance parfaite de notre destinée peut nous permettre de modifier notre existence. Le bonheur peut maintenant remplacer les ennuis et la malchance, mais pour cela il faut que cette question importante soit traitée par un astrologue expérimenté qui a fait ses preuves. Le Professeur Sirma, célèbre maître de cette science merveilleuse, doit sa renommée mondiale à la perfection de ses connaissances astrologiques et à ses dons personnels ; ses prédictions sont uniques par leur exactitude et ses conseils vraiment recherchés. Il lit dans votre vie avec une étonnante facilité. Un simple regard sur votre écriture lui permettra de vous connaître. Quels que soient les peines ou ennuis que vous avez, consultez-le, il saura vous être utile et vous serez émerveillé.



Vous connaîtrez vos vrais amis, les spéculations, les héritages que vous réaliserez et vous triompherez de vos ennemis.
Un seul de ses conseils suffira pour vous faire aimer de l'être qui vous est cher.
Il vous indiquera les moments propices pour vos affaires et vous mettra en garde si vous êtes sur le point de faire une erreur.
Il vous guidera d'une façon parfaite et vous réussirez comme les nombreuses personnes qu'il a déjà fait parvenir au succès et au bonheur.
Vous saurez ce dont vous êtes capable et comment obtenir une réalisation parfaite de vos plus chers désirs.
Vous pourrez acquérir l'énergie et les connaissances nécessaires. Vous vaincrez votre timidité.

Par la précision et la justesse des détails qu'il vous fera parvenir concernant votre vie passée, présente et surtout future, vous comprendrez combien son aide vous sera précieuse.
Profitez de cette occasion unique de faire votre bonheur et envoyez-lui de suite vos nom, prénoms, date de naissance et adresse, le tout écrit lisiblement de votre propre main. Ces études, quoique très importantes, sont entièrement gratuites.

Si vous vous souciez de votre bonheur, écrivez-lui immédiatement ; remettre à plus tard, c'est toujours oublier. Vous recevrez votre étude de suite et discrètement, car il s'occupe personnellement de chacun de ses clients (joindre 1 franc en timbres-poste pour frais d'envoi).

Adressez votre lettre au **Professeur A. O. SIRMA** (service 2), rue Guillaumot, n° 3, PARIS (12^e)

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES,
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire: Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin



LE RECORD DU RIRE
POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ
Demandez le **SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ** (le plus important du monde), 120 grav. comiques Farces et Attrapes décapitantes, Chansons et Monol. Prestidigitations, LITRES gais et utiles, Danses, Hypnotisme, Haute Magie, etc.
Envoi contre 2 frs en timbres. — Société RECORD DU RIRE, 8, M^e St-Hippolyte, PARIS-3^e
Demandez le nouvel album n° 18.

RÈGLES douloureuses, irrégulières, normalisées par la **FANDORINE**
CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris. L. fr. 8.50, 1^{re} 9

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} **MARYS** 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)

G.7

Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger
Le flacon avec notice, contr. remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10^e



A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'**ÉLECTRICITÉ** qui vous permettra de vous guérir immédiatement si vous souffrez de
Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artério-Sclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

GRATUITEMENT

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs.
Écrivez ce jour à mon adresse, **INSTITUT MODERNE**, 30, Avenue Alexandre-Bertrand

Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,

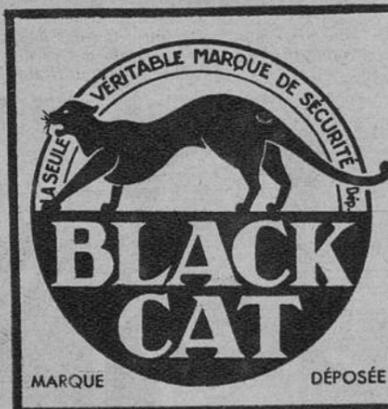
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broché. grat. N° 4

DÉTATOUAGE

PRODUITS — MÉTHODE DIOU
DIOU, 17, rue Bons-Plants, Montreuil-sur-Paris

M^{me} MAX Voyante et tarots. Donne conseils sur tout, avenir, ramènera affections. Rec. de 9 à 19 h. Par corresp. 20 fr. et date naissance. 30, Rue Polonceau, PARIS (18^e)



ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indechirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITÉ ABSOLUE!

N° 100 «Ivoire»	Soie blanche fine. La dz.	10.	RECOMMANDÉ : le N° 114 «LATEX», nouveau préservatif
N° 100 bis «Réservoir Ivoire»	»	11.	donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le
N° 101 «Velouté»	Soie rose ext.-fine.	12.	N° 106 «SOIE CHAIR», lavable, d'une solidité incomparable.
N° 101 bis «Réservoir velouté»	»	13.	CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de
N° 102 «Naturel»	Soie brune surfine.	14.	tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous ren-
N° 102 bis «Réservoir naturel»	»	15.	seignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
N° 103 «Cristallin»	Soie blonde superfl.	16.	ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans
N° 103 bis «Réservoir cristallin»	»	17.	aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le
N° 104 «Pelure»	Soie peau ext.-superfl.	18.	contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).
N° 104 bis «Réservoir pelure»	»	19.	PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ;
N° 114 «Latex»	Soie lactée invisible	20.	Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs.
N° 105 «Renforcé»	Lavable extra	21.	(Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
N° 106 «Soie chair»	Lavable supérieur	25.	PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en
N° 106 bis «Supersochair»	Lavable extra-supér.	40.	timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats- lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
N° 107 «Épous»	Lavable d'usage	65.	MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
N° 108 «Crocodylle»	Spécial américain	30.	55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9 ^e)
N° 109 «Baudruche» extro.	20, 25, 30, sup.	40, 50, 60.	Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
N° 110 «Bout américain»	Modèle très court	6.	Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9 ^e (G ^o Boulevard)
N° 111 «Collection»	Mod. variés supér.	25.	
N° 112 «Echantillons»	Mod. variés extras	15.	
N° 113 «Assortiment Black Cat»	23 mod. différents	50.	
N° 120 «Le Vérifier»	appareil nickelé, extensible, indis-	8.	

PRIMES GRATUITES OFFERTES AUX ABONNÉS de "POLICE-MAGAZINE" habitant la France ou ses Colonies

- Prime n° 1.** Une mallette "Sport" (33x32,5), moleskine, intérieur imperméable, poignée cuir. Existe en bleu, rouge ou cuir.
- Prime n° 2.** Un porte-mine, en argent contrôlé, longueur 11 centimètres, fonctionne par simple pression du pouce sur la tête du porte-mine.
- Prime n° 3.** Un portefeuille, véritable maroquin noir, petit grain, doublé même cuir, 5 poches dont 1 secrète et 2 cases à timbres (fermé 15/10, ouvert 15/20).
Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 25
(Consulter notre tarif d'abonnement en page 2.)

Sensationnel !!! Un Chronomètre

DE HAUTE PRÉCISION "Alheur" (toujours à l'heure)
GARANTI DIX ANS
— BOITIER en PLAQUÉ OR —
INALTÉRABLE COMME L'OR PUR

présenté par la célèbre Marque UTILIA

Pour 10 frs par MOIS



Vous aurez à la fois un chronomètre de Haute précision et un bijou d'une élégance supérieure de forme extraplate, décors modernes.

MOUVEMENT avec échappement à ANCRE, Barillet indépendant, Ligne droite, Double plateau, Levées visibles rubis, Ellipse demi-lune en saphir, Empierré de 15 rubis fins, Volant d'Ancre et Ancre laiton assurant un échappement anti-magnétique, Balancier compensé acier nickel, Véritable Spiral Bréguet, donnant un réglage de Haute Précision garanti insensible aux variations de température et aux changements de position.
Il est garanti DIX ANS et sa précision est absolue. Il n'est pas sensible à l'aimantation produite par les dynamos et autres machines électriques.

Le CHRONOMÈTRE ALHEUR

vous donnera toutes les GARANTIES exigées :
PRÉCISION - RÉGULARITÉ
SOLIDITÉ - ÉLÉGANCE

Son BOITIER est INALTÉRABLE comme l'Or, aussi résistant qu'une boîte d'or de 800 fr. ; il a la même forme, la même apparence, les mêmes avantages que l'Or pur tout en coûtant beaucoup moins cher.

Il est en PLAQUÉ OR laminé, composition inaltérable, garantie fixe, et il est racheté après usage 2 fr. 50 le gramme, c'est-à-dire 8 FOIS PLUS QUE L'ARGENT.

Nous livrons à tous et partout cette merveilleuse pièce de précision aux conditions du Bulletin de commande ci-dessous, franco de tous frais :

BULLETIN DE COMMANDE

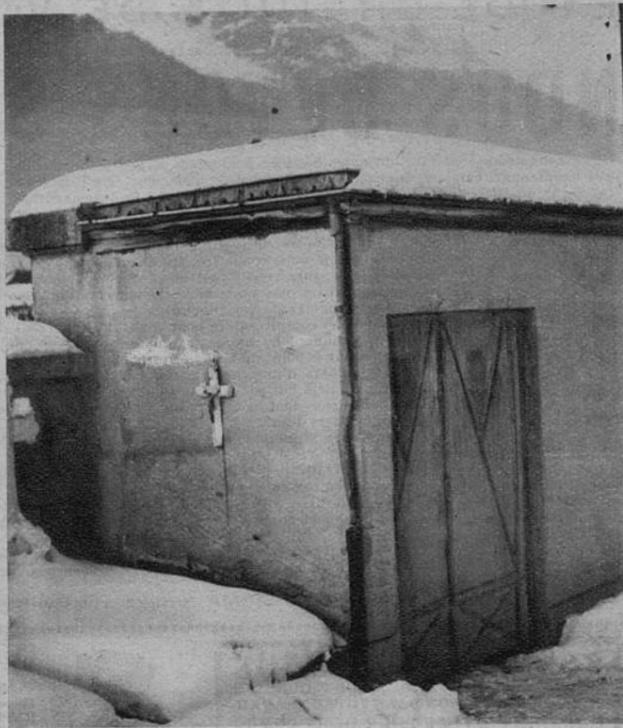
Je soussigné, déclare acheter ferme le Chronomètre "Alheur" en plaqué or, au prix de 155 frs, que je paierai régulièrement chaque mois raison de 10 frs par mois, jusqu'à complet paiement. An comptant 140 frs.

Nom et Prénoms Signature :
Profession
Adresse
Ville Dépt

Détacher ce Bulletin et l'envoyer à

L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A. - 15, Rue d'Enghien, PARIS (X^e)

Catalogue franco sur demande



L'affaire Stavisky suit son cours normal. La presse tout entière et les interpellateurs parlementaires sont unanimes à réclamer toute la vérité. Police-Magazine est heureux d'avoir été l'un des premiers à clamer sa juste indignation et la nécessité de sanctions impitoyables. Voici, à gauche, sur la table de la salle à manger, villa du Vieux Logis, à Chamonix, les pièces à

conviction découvertes dans la chambre où l'escroc fut trouvé mort. Au centre : M. Bonnaure, député de Paris, qui a été arrêté après levée de l'immunité parlementaire. D'un court séjour dans le journalisme, M. Bonnaure ne laissa pas le meilleur souvenir. A droite : le caveau provisoire, ou dépositaire, du cimetière de Chamonix où Stavisky repose momentanément. (F. P.)



L'affaire Stavisky a eu, à Paris même, un retentissement si considérable, que les députés ne purent siéger, au Palais-Bourbon, que sous la protection de la force publique. On distingue, sur nos photos, un peloton de la Garde Républicaine patrouillant devant le Chambre, et une

vue saisissante prise au cours des bagarres du boulevard Saint-Germain. Camelots du roi et communistes, pour une fois d'accord, élevèrent de vraies barricades. Trente agents et une centaine de manifestants furent blessés. (M. P. P. et K.)



L'affaire Bonnet se poursuit avec méthode, avec lenteur. La connaissance parfaite des recours légaux sert la cause de l'ex-avocat. Voici les enquêteurs se faisant ouvrir le coffre-fort de Catherine Denuzières. (F. P.)

Un drame de famille — pénibles questions d'intérêt, toujours — a entraîné à Nîmes la mort d'un homme Joseph Cadère a tué son frère de quatre coups de revolver. Voici la maison du crime et (en médaillon) le fratricide. (M. P. P.)

Un nommé Chrétien, prévenu d'assassinat, allait être interrogé par le juge d'instruction de Nantes. Il sauta par la fenêtre du premier étage pour s'évader. Blessé par les éclats de vitre, il se fit en outre une double entorse. (F. P.)